

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 JUILLET 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE SEPT JUILLET, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise ont été convoqués par Monsieur le Président, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour délibérer sur les affaires ci-après :

Ordre du jour

- Installation du Conseil Communautaire
- Election du Président
- Lecture de la charte de l'élu local
- Détermination du nombre de vice-présidents et de membres du Bureau
- Election des vice-présidents et des membres du Bureau communautaire
- Régime indemnitaire des élus – Indemnités de fonction

L'an Deux Mille vingt, le samedi 11 juillet à 9H00,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont réunis à Gardonne au nombre de 70, 69, 68, 67, 68, 67, 66, 65, 66, 65, 64 puis 65, en vertu de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date 7 juillet 2020.

PRESIDENCE DE SEANCE : Monsieur Frédéric DELMARES

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN(1), Thierry AUROY-PEYTOU, Fatiha BANCAL, Georges BASSI, Josie BAYLE, Francis BLONDIN, Jean-Claude BONNAMY, Christian BORDENAVE, Sébastien BOURDIN, Céline BRACCO, Didier CAPURON, Anthony CASTAING, Alain CASTANG, Jean-Pierre CAZES, Jean-Jacques CHAPELLET, Christophe DAVID-BORDIER, Arnaud DELAIR, Roseline HELLE (remplace Michel DELFIEUX), Pascal DELTEIL, Jean-Louis DESSALLES, Michaël DESTOMBES, Michelle DORANGE, Jean-Michel DREUIL, Olivier DUPUY, Jean-Pierre FAURE, Paul FAUVEL, Lionel FILET, Stéphane FRADIN (2), Christine FRANCOIS, Roland FRAY, Lionel FREL, Christophe GAUTHIER, Cyril GOUBIE, Didier GOUZE, Emmanuel GUICHARD, Jean-François JEANTE, Joël KERDRAON, Catherine LAROCHE, Marie LASSERRE, Hélène LEHMANN, Marc LÉTURGIE, Pascal LIABASTE, Cédric LOUGRAT, Florence MALGAT (3), Luc MAMMES, Marjorie MOLLETON, Farida MOUHOUBI, Francis PAPATANASIOS (4), Alain PLAZZI (5), Jean-Claude PORTOLAN, Marie-Lise POTRON, Serge PRADIER, Alain PREVOST (remplace Pascal PREVOT), Jonathan PRIOLEAUD, Eric PROLA, Philippe PUYPONCHET, Daniel RABAT (6), Laurence ROUAN (7), Fabien RUET, Marie-Hélène SCOTTI, Marion SERRA OGBONNA, Jacqueline SIMONNET, Julie TEJERIZO, Michel TERREAUX, Nathalie TRAPY, Gérald TRAPY, Patrick VERGNOL, René VISENTINI, Joaquina WEINBERG.

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN (1) a donné procuration à Jonathan PRIOLEAUD à son départ.

Adib BENFEDDOUL a donné procuration à Paul FAUVEL.

Robert DUBOIS a donné procuration à Jean-Michel DREUIL.
Stéphane FRADIN (2) a donné pouvoir Fatiha BANCAL à son départ.
Florence MALGAT (3) a donné pouvoir à Josie BAYLE à son départ.
Francis PAPATANASIOS (4) a donné pouvoir à Georges BASSI à son départ.
Alain PLAZZI (5) a donné pouvoir à Farida MOUHOUBI à son départ.
Daniel RABAT (6) a donné pouvoir à Alain CASTANG.
Laurence ROUAN (7) a donné pouvoir à Jonathan PRIOLEAUD.

- (1) : partie après l'élection du 15^{ème} Vice-président.
- (2) : parti après l'élection du 13^{ème} Vice-président.
- (3) : partie après l'élection du 10^{ème} conseiller délégué.
- (4) : parti après l'élection du 6^{ème} Vice-président.
- (5) : parti après l'élection du 10^{ème} conseiller délégué.
- (6) : parti entre l'élection du 10^{ème} conseiller délégué et du 11^{ème} conseiller délégué.
- (7) : parti entre l'élection du 3^{ème} Vice-président et du 11^{ème} Vice-président.

M. Visentini : Je vous souhaite à tous, Mesdames et Messieurs les délégués, la bienvenue.

Notre collègue Pascal l'a dit, il vous reçoit dans ce gymnase, il n'y pas de valeur homme mais il y a quand même tous les délégués de ce territoire. Un nouveau mandat commence. Il est de tradition avec l'élection du Président que le doyen dise quelques mots. Mon allocution sera volontairement brève et d'une grande sagesse. Trouvons la sérénité, tous, pour nous tous, consacrée au travail qui nous attend dans un climat de confiance et de coopération. Notre devoir est d'agir ensemble, en regardant dans la même direction pour promouvoir notre territoire.

Je terminerai en vous rappelant que le choix du Président est important. Je compte pour vous de le formuler.

Installation des conseillers communautaires et suppléants

D 2020 – 112

RAPPORTEUR : René Visentini

PRÉSENTATION ET INTERVENTIONS :

M. Visentini : Nous allons rentrer dans le protocole d'une élection d'un Président et d'un Conseil de Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

En vertu des articles L5211-2, L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la première séance du Conseil Communautaire a été convoquée par Monsieur Frédéric Delmarès, Président sortant. A la suite des résultats du scrutin du 15 mars et du 28 juin 2020, aux démissions de la conseillère communautaire Sylvie Rivière, du conseiller communautaire Michel Martinet, de la conseillère communautaire Marie-Agnès Brouilleaud, du conseiller communautaire Charles Marbot, et de la conseillères communautaire Marion Chamberon, en application des articles L273-11 pour les communes de moins de 1 000 habitants, et L273-6 pour les communes de plus de 1 000 habitants du Code Electoral, sont installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires Mesdames et Messieurs :

Jonathan Prioleaud, titulaire ; Laurence Rouan, titulaire ; Jean-Pierre Cazes, titulaire ; Josie Bayle, titulaire ; Joaquina Weinberg, titulaire ; Christian Bordenave, titulaire ;

Marie-Lise Potron, titulaire ; Eric Prola, titulaire ; Fatiha Bancal, titulaire ; Gérald Trapy, titulaire ; Marie-Claude Andrieu-Courbin, titulaire ; Marc Leturgie, titulaire ; Marie Lasserre, titulaire ; Christophe David-Bordier, titulaire ; Florence Malgat, titulaire ; Joël Kerdraon, titulaire ; Marie-Hélène Scotti, titulaire ; Stéphane Fradin, titulaire ; Michaël Destombes, titulaire ; Fabien Ruet, titulaire ; Hélène Lehmann, titulaire ; Adib Benfeddoul, titulaire ; Jacqueline Simonnet, titulaire ; Paul Fauvel, titulaire ; Christine François, titulaire ; Julie Tégorizo, titulaire ; Lionel Frel, titulaire ; Robert Dubois, titulaire ; Alain Plazzi, titulaire ; Farida Mouhoubi, titulaire

Bosset : Didier Gouze, titulaire ; Marie-Claire Brémond, suppléante.

Bouniagues : Georges Bassi, titulaire ; Bernard Borsato, suppléant.

Colombier : Marjorie Molleton, titulaire ; Christian Fauverte, suppléant.

Cours-de-Pile : Didier Capuron, titulaire ; Joëlle Belugue, suppléante.

Creysse : Frédéric Delmarès, titulaire ; Christine Fritsch, suppléante.

Cunèges : Luc Mammes, titulaire ; Nicolas Dubernard, suppléant.

Fraisse : Christophe Gautier, titulaire ; Sylvie Royer, suppléante.

Gageac-et-Rouillac : Philippe Puyponchet, titulaire ; Gilbert Mifsud, suppléant.

Gardonne : Pascal Delteil, titulaire ; Marie-Christine Tourenne, suppléante.

Ginestet : Jean-Claude Bonnamy, titulaire ; Françoise Deslandes, suppléante.

La Force : Serge Pradier, titulaire ; Céline Bracco, titulaire.

Lamonzie-Montastruc : Jean-Michel Dreuil, titulaire ; Myriam de Souza Duarte, suppléante.

Lamonzie-Saint-Martin : Thierry Auroy-Peytou, titulaire ; Catherine Laroche, titulaire.

Le Fleix : Lionel Filet, titulaire ; Josiane Reclus, suppléante.

Lembras : Michel Terreaux, titulaire ; Chantal Lagorce, suppléante.

Lunas : Pascal Liabaste, titulaire ; Dominique Pigeon, suppléant.

Mescoules : Emmanuel Guichard, titulaire ; Julien Loubet, suppléant.

Monbazillac : Pascal Prévot, titulaire ; Alain Prévost, suppléant.

Monestier : Patrick Vergnol, titulaire ; Claude Sauvage, suppléant.

Monfaucon : Arnaud Delair, titulaire ; Valérie Fuertes, suppléante.

Mouleydier : Michel Delfieux, titulaire ; Roselyne Helle, suppléante.

Pomport : Anthony Castaing, titulaire ; Francine Maumy, suppléante.

Prigonrieux : Olivier Dupuy, titulaire ; Cyril Goubie, titulaire, Marion Serra-Ogbonna, titulaire ; Nathalie Trapy, titulaire.

Queyssac : Francis Papatanasios, titulaire ; Maryse Roche, suppléante.

Rzac-de-Saussignac : René Visentini, titulaire ; Magali Daulhiac, suppléante.

Ribagnac : Cédric Lougrat, titulaire ; Aurélie Barès, suppléante.

Rouffignac-de-Sigoulès : Alain Castang, titulaire ; Yannick Lescot, suppléant.

Saint-Georges-de-Blancaneix : Francis Blondin, titulaire ; Jean-Louis Introvigne, suppléant.

Saint-Germain-et-Mons : Michelle Dorange, titulaire ; Henri Delhal, suppléant.

Saint-Géry : Sébastien Bourdin, titulaire ; Sylvie Lecocq, suppléante.

Saint-Laurent-des-Vignes : Jean-Claude Portolan, titulaire ; Dominique Tremblay, suppléant.

Saint-Nexans : Jean-François Jeante, titulaire ; Jean-Marie Lefebvre, suppléant.

Saint-Pierre d'Eyraud : Jean-Pierre Faure, titulaire ; Joëlle Parsat, suppléante.

Saint-Sauveur de Bergerac : Roland Fray, titulaire ; Pauline Guibal, suppléante.

Saussignac : Daniel Rabat, titulaire ; Francine Merlo, suppléante.

Sigoulès-et-Flaugeac : Jean-Louis Dessalles, titulaire ; Christelle Beaumain, suppléante.

Thénac : Jean-Jacques Chapellet, titulaire ; Jean-Marc Piazzetta, suppléant.

Ces conseillers, titulaires et suppléants au Conseil Communautaire, sont déclarés installés dans leurs fonctions.

Je vais désormais faire l'appel nominal des conseillers.

Appel nominal

M. Visentini : Andrieu Courbin Marie-Claude, Auroy-Peytou Thierry, Bancal Fatiha, Bassi Georges, Bayle Josie, Benfeddoul Adib donne pouvoir à Paul Fauvel, Blondin Francis, Bonnamy Jean-Claude, Bordenave Christian, Bourdin Sébastien, Bracco Céline, Capuron Didier, Castaing Anthony, Castaing Alain, Cazes Jean-Pierre, Chapellet Jean-Jacques, David-Bordier, Delair Arnaud, Delfieux Michel représenté par Roseline Helle, Delmarès Frédéric, Delteil Pascal, Dessales Jean-Louis, Destombes Michaël, Dorange Michelle, Dreuil Jean-Michel, Dubois Robert, Dupuy Olivier, Faure Jean-Pierre, Fauvel Paul, Filet Lionel, Fradin Stéphane, François Christine, Fray Roland, Frel Lionel, Gauthier Christophe, Goubie Cyril, Gouze Didier, Guichard Emmanuel, Jeante Jean-François, Kerdraon Joël, Laroche Catherine, Lasserre Marie, Lehmann Hélène, Léturgie Marc, Liabaste Pascal, Lougrat Cédric, Malgat Florence, Mammes Luc, Molleton Marjorie, Mouhoubi Farida, Papatanasios Francis, Plazzi Alain, Portolan Jean-Claude, Potron Marie-Lise, Pradier Serge, Prévot Pascal représenté par Alain Prévost, Prioleaud Jonathan, Prola Eric, Puyponchet Philippe, Rabat Daniel, Rouan Laurence, Ruet Fabien, Scotti Marie-Hélène, Serra-Ogbonna Marion, Simonnet Jacqueline, Tégorizo Julie, Terreaux Michel, Trapy Nathalie, Trapy Gérard, Vergnol Patrick, Visentini René, Weinberg Joaquina.

Je vous remercie. Maintenant on va rentrer un petit peu dans le vif. Il faut que ça aille vite parce que le Président m'a dit qu'il fallait que ça aille vite.

Je propose que Michel Terreaux soit désigné secrétaire de séance.

Y a-t-il des objections ? Je vous remercie.

Election du Président.

Élection du bureau (Président, vice-Présidents et membres)

D 2020 – 113

M. Visentini : Nous allons désormais procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Rappel de la réglementation. Je vous rappelle que conformément aux articles L5211-2, L5211-6, L2122-7, et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est élu par le Conseil Communautaire parmi ses membres au scrutin secret uninominal à 3 tours, à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. Alors là je vais faire appel à candidatures.

M. Chapellet : Mesdames Messieurs, je vous proposerais au poste de candidat à la Présidence de l'Agglomération Bergeracoise le nom de notre Président sortant, en l'occurrence Monsieur Frédéric Delmarès. Merci.

M. Visentini : Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Merci.

Je demanderai au candidat désigné, s'il veut intervenir avant le vote.

M. Delmarès : Oui Monsieur le Président doyen. Je garde la parole René ? Je veux vous dire quelques mots avant de vous proposer, sous la Présidence de René Visentini,

de voter ; quelques mots très brefs pour vous exprimer un petit peu le cap que je souhaite vous proposer pour les 6 ans à venir.

Quelques mots sur l'Agglomération Bordelaise qui est à proximité. Comme vous le savez, elle attire chaque année entre 10 et 15 000 nouveaux habitants. On arrive aujourd'hui à une situation de saturation qui a des conséquences environnementales fortes, et elles se sont traduites non pas seulement à Bordeaux mais dans les grandes villes de notre pays. Un impact fort sur la qualité de l'air, cet air qui ne reste pas stagné sur la métropole. Un impact fort sur la qualité de l'eau, la nappe phréatique dans laquelle on pompe aujourd'hui pour satisfaire les besoins en eau potable baisse, ce qui a pour conséquence de provoquer une salinité de cette nappe sur une partie frontalière et proche de la mer. Et du coup, nous sommes tous conscients, avec l'étiquette ou non, de la nécessité de réagir par rapport à ces situations de saturation et de pollution. Pourquoi je vous parle de ça ? C'est que nous sommes à quelques encablures de la métropole bordelaise, certains peuvent penser qu'il s'agit d'un handicap, je pense que demain et dans les années à venir, cela peut constituer une véritable opportunité pour le Bergeracois, pour peu que nous sachions valoriser nos points forts et corriger nos points faibles.

C'est ce que je souhaite vous proposer à travers 2 axes majeurs, pour essayer de valoriser et intéresser les métropolitains mais aussi d'autres personnes à venir s'installer sur notre territoire. Insister sur la qualité de vie à la campagne, je crois qu'à travers l'épisode de pandémie que nous avons vécu beaucoup se sont rendu compte de ce privilège que nous avons, près d'une ville moyenne qui offre énormément de services pour permettre aux habitants de venir s'implanter avec le confort et les services nécessaires à cette installation. Faire de notre territoire un territoire d'excellence environnemental. Pour ceux qui étaient dans le précédent exécutif, vous le savez, dès 2017 nous avons travaillé d'arrache-pied à ce projet d'excellence alimentaire qui nous paraît être une formidable opportunité pour le Bergeracois, puisque nous avons des terres arables en quantité, une ressource en eau abondante, et encore un savoir-faire humain présent sur notre territoire. Et je pense, je suis convaincu qu'il s'agit d'une formidable opportunité pour notre territoire. Il s'agit bien donc de travailler l'attractivité de notre territoire, et cette attractivité elle est transversale, elle ne se limite pas à un seul point. Il s'agit de pouvoir faire en sorte qu'on puisse se soigner correctement sur notre territoire ; avoir une offre culturelle de qualité ; et, je viens de le dire, travailler à une autosuffisance alimentaire mais pas que ; pouvoir se déplacer correctement avec de nouveaux modes de transports, déplacements doux bien évidemment ; une offre variée et importante de services publics, notamment liée à l'enfance puisque c'est une de nos compétences majeures. Il faudra pour cela bien les répartir sur le territoire et les moderniser. Faciliter évidemment l'accueil et l'essor de nos entreprises. Un guichet unique comme on l'a découvert sur Brive, avec Brive Entreprendre. Un territoire tourné vers l'extérieur. Nous formons un ensemble mais nous faisons aussi partie d'autres sous-ensembles, le Département bien sûr, la Région. Et à ce titre, nous devons nous tourner et travailler avec nos partenaires à construire cette réciprocité entre la métropole, ville-préfecture du Département, puisque nous avons des relations extrêmement privilégiées et soutenues avec le Grand Périgueux et cela depuis déjà 3 ans, et je m'en félicite. Pour cela, il faudra que chacun puisse s'approprier l'Agglomération, c'est quoi l'Agglomération, quelles compétences. Il n'y a pas moins de 30 nouveaux élus aujourd'hui, dont 14 nouveaux maires, ce qui est considérable. Il ne sera pas inutile que nous consacrons un temps assez long à relater l'histoire de la constitution de notre communauté, pourquoi en sommes-nous là, quels épisodes ont marqué les différentes prises de compétences, le pacte financier qui s'y

rapporte, quels moyens, comment voulons-nous la faire fonctionner. Faire évoluer notre pacte fiscal et financier, pour ceux qui me connaissent bien, vous savez à quel point, avec Jean-Jacques Chapellet et d'autres bien sûr, nous sommes attachés à la rigueur financière parce que c'est le gage de pouvoir mettre en œuvre le projet qu'on souhaite élaborer ensemble.

J'y viens à ce projet de l'Agglomération. J'en dirai simplement quelques mots puisqu'il est à écrire, et nous devons le faire ensemble. Mais nous ne partons pas néanmoins d'une feuille blanche, puisque des travaux ont déjà eu lieu dans le cadre d'une réflexion commune avec les 3 EPCI limitrophes, avec la Région, pour discuter avec la société civile lors d'ateliers. Et nous avons pu, lors de ce travail, évoquer des projets majeurs, nécessaires pour le territoire, mais on y reviendra, je n'en ai aucun doute, dans les semaines à venir. Un contrat signé aussi avec l'État, le contrat Cœur de Ville, extrêmement important pour notre Agglomération.

Partons de cette feuille et sachons écrire avec consensus le projet qui nous réunira demain pour, comme l'a dit Pascal Delteil, nous faire avancer dans l'objectif d'améliorer notre attractivité. Peut-être faudra-t-il réactiver un Conseil de développement, qui existait auparavant et qui permettait justement, de manière structurée, de travailler ensemble avec la société civile. L'implantation d'un projet, vous le savez, est une phase, est quelque chose d'important puisque, l'idée, au-delà des services que je viens d'évoquer, pour une communauté de communes ou d'Agglomération, c'est de faire à plusieurs ce qu'on ne peut pas faire tout seul. Il faudra vraiment, au quotidien, travailler dans ce sens. Et le lieu d'implantation d'un projet est souvent le premier et le principal écueil à sa réalisation, il faudra respecter la majorité lors de ces choix, et je crois que le choix de l'endroit, quel que projet que ce soit, devra se faire sur la base de critères objectifs, environnementaux bien sûr, patrimoniaux, fonciers mais aussi financiers, et vous verrez souvent que je rappellerai cet aspect qui est fondamental pour notre collectivité.

Quelle gouvernance pour atteindre ces objectifs ? On a gouverné avec un fonctionnement assez basique jusqu'à présent, vous nous avez fait part pour certains de remarques, donc on a voulu ne pas être sourds à ces remarques et essayer de faire évoluer ce projet de gouvernance. Et on vous proposera un conseil d'orientation, qui se réunira de manière hebdomadaire, qui réunira une grosse vingtaine de personnes, qui devront y consacrer pratiquement une journée par semaine, pour suivre les dossiers, faire avancer les projets, et préparer aussi la présentation aux commissions et à un Bureau élargi, qui se réunira lui tous les 15 jours et qui comportera une grosse cinquantaine de personnes. Nombreux me direz-vous, sachez qu'au Grand Périgueux par exemple ils sont 71 au Bureau. Donc cruel dilemme entre une bonne représentation et une bonne participation des 38 maires notamment, et un nombre assez important qui alourdit malgré tout le fonctionnement, donc la discipline sera de rigueur.

Je ne veux pas être trop long mais il faudra aussi penser à faire fonctionner 2 SEM, Sociétés d'Economie Mixte, que nous souhaitons mettre en place. Une qui est bien avancée, c'est pour gérer la démarche touristique et Quai Cyrano, avec nos partenaires EPCI limitrophes. Une SEM sans doute, je le pense en tout cas, pour faire fonctionner la filière agricole vertueuse que nous souhaitons développer, permettant aux agriculteurs notamment de trouver leur place dans ce conseil d'administration.

Et tout ceci, et je terminerai par ça, avec le soin d'avoir une gestion financière rigoureuse. Je vous rappellerai simplement que nous avons mis en œuvre un peu plus de 50 millions d'euros de travaux en 3 ans, en investissement. Rappeler que la piscine Aqualud va ouvrir le 27 juillet. C'est une belle réussite et ça on le doit aussi à notre

administration, puisque mettre en œuvre des projets c'est aussi s'appuyer sur une administration performante et volontaire, et c'est le cas à la Communauté d'Agglomération aujourd'hui. Avec un endettement toujours stable, aux alentours de 23 millions. Donc il est possible, pour peu qu'on maîtrise notre fonctionnement, qu'on sache aller chercher des subventions, de mener de front investissement et stabilité de la dette.

Aujourd'hui, quand nous allons nous présenter devant les urnes, nous devons envoyer un message assez clair et consensuel aux Bergeracois, à tous les habitants de nos communes mais aussi à l'extérieur. Trop souvent, le Bergeracois était un territoire divisé, il l'est encore un petit peu mais très peu, notamment au niveau de la Communauté d'Agglomération depuis 3 ans. Evidemment, l'unanimité est un vœu pieu, mais si nous pouvons avoir un consensus le plus large possible, c'est tout le territoire qui sera gagnant, et il sera plus facile d'aller chercher les subventions.

Je vous remercie.

M. Visentini : Merci pour le candidat, de l'objectivité que tu as pu nous ouvrir sur l'éventail du territoire. Nous allons poursuivre le protocole.

Constitution du bureau du vote. Je vous propose que Michelle Dorange et Daniel Rabat soient désignés assesseurs pour la durée du scrutin. Et je leur demande de me retrouver ici à la table, s'il vous plaît.

Déroulement du vote. Le vote à bulletin secret s'effectuera selon les modalités suivantes. Il est d'habitude de passer par l'isoloir mais étant donné l'emplacement des délégués, espacés, la discrétion sera respectée et le secret sera aussi respecté. Je vous propose, en utilisant par vote pour procéder à son choix, le conseiller communautaire dépose ce bulletin dans l'urne qui circulera devant chaque table. Sur la table, il y a des bulletins vierges qui sont à votre disposition. Le conseiller communautaire signe la feuille d'émargement qui lui est présentée.

Y a-t-il des objections sur ce déroulement de vote ? Je vous en remercie.

Déroulement. Chacun effectuera sa nomination et l'urne passera. Et ensuite, on passera au dépouillement.

Confirmation d'un délégué, le conseiller Dubois Robert donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel Dreuil, enregistré, excusez-moi de cet oubli.

Déroulement du vote

On va comptabiliser les bulletins dans l'urne. Ensuite, le déroulement du dépouillement s'effectuera de manière suivante : Un comptage des bulletins déposés dans l'urne est effectué. Un des assesseurs prendra le bulletin et donnera à l'autre assesseur, cet assesseur annonce le nom du candidat inscrit sur le bulletin ou la mention nul ou bulletin blanc. A l'issue du dépouillement, je proclamerai le résultat, merci.

Election du Président

Il est fait appel à candidature.

Candidat : Frédéric DELMARES

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 10

Frédéric DELMARES : 62 voix

Frédéric DELMARES est élu par 62 voix.

M. Frédéric DELMARES, élu Président, prend la présidence de la séance et procède à la lecture de la charte de l'élu local.

M. Visentini : Vous pouvez lever s'il vous plaît et l'applaudir. Merci.
(*applaudissements*)

Je vous remercie. Je vais demander à Frédéric Delmarès de me rejoindre et je vais lui céder la place volontairement. S'il te plaît, je peux te dire 2 mots. Frédéric, au nom du doyen d'âge, je te félicite, et avec un grand plaisir de te revoir continuer sur ce territoire. Merci Frédéric encore une fois.

M. le Président : Merci René, merci beaucoup beaucoup à tous et à toutes. Je ne vais pas être bien plus long. Vraiment vous remercier à nouveau, un remerciement particulier malgré tout au Maire de Bergerac, qui a permis de poursuivre ce que nous avons entrepris précédemment pendant 3 ans, pour le grand plaisir du territoire et surtout l'intérêt du territoire. Je m'attacherai à essayer de, ne pas essayer, je m'attacherai à soutenir toutes les communes, le plus équitablement possible, comme j'ai essayé de le faire pendant ces 3 ans. Et je vois qu'il me reste encore quelques personnes à convaincre et je ferai de mon mieux pour le faire, pour faire en sorte que personne ne se sente abandonné dans ce projet de territoire et surtout pas sa commune, puisque c'est l'intérêt des habitants de nos communes qui prime par rapport à tout le reste. Merci beaucoup encore une fois.

(*applaudissements*)

Je dois vous faire un peu de lecture avec, vous la connaissez mais c'est la règle, c'est la lecture de la charte de l'élu local.

Charte élu local

M. le Président : La loi 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du Conseil Communautaire, immédiatement après l'élection du Président, celui-ci doit donner lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, CGCT.

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Une copie de cette charte et les dispositions législatives et réglementaires du CGCT qui définissent les conditions d'exercice de leur mandat seront transmises par voie dématérialisée aux conseillers communautaires.

Le point suivant, il s'agit de déterminer le nombre de vice-présidents et de membres de l'exécutif du Bureau.

Détermination du nombre de vice-présidents et membres du Bureau

D 2020 – 114

RAPPORTEUR : Frédéric DELMARES

PRÉSENTATION ET INTERVENTIONS :

M. le Président : En application de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités, le nombre de vice-présidents est déterminé par le Conseil Communautaire sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total ou qu'il puisse excéder 15 vice-présidents. Une autre disposition de l'article L5211-10, précise également que le Bureau de la Communauté est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement un ou plusieurs autres membres.

Donc la proposition qui est faite est de fixer le nombre de vice-présidents à 15 et de fixer le nombre des délégués à 15.

Y a-t-il des objections ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Principe adopté à l'unanimité, je vous en remercie.

DECISION :

Adopté par 72 voix.

M. le Président : Nous allons procéder à l'élection des vice-présidents et des membres du Bureau Communautaire, donc les délégués.

Je vous rappelle que les vice-présidents et les membres du Bureau sont élus au scrutin secret par le Conseil Communautaire parmi ses membres suivant le mode de scrutin uninominal, de la même manière que nous venons de le faire pour le Président. Il conviendra de procéder successivement à l'élection de chacun des membres au scrutin uninominal à 3 tours et donc une élection poste par poste qui va être un peu longue. Et je vous remercie d'avoir accepté que nous puissions faire circuler l'urne, ce qui est bien plus commode.

Je vous propose de reprendre les mêmes règles qui ont prévalu lors du vote de l'élection du Président. Est-ce que vous avez des observations ? Il n'y en a pas. Je vous propose de débiter.

Election du 1^{er} Vice-président

M. le Président : Je vous propose comme 1^{er} Vice-Président Jonathan Prioleaud, Maire de Bergerac, au développement économique.

Je propose de lui laisser la parole s'il veut dire quelques mots pour présenter son action. Si vous voulez bien lui faire passer un micro s'il vous plaît.

M. Prioleaud : Bonjour à toutes et à tous. Au nom de la ville de Bergerac, toutes mes félicitations Monsieur le Président. Nous l'avions dit dès le début de la campagne, nous souhaitons vous soutenir pour la Présidence de l'Agglomération et nous sommes à vos côtés aujourd'hui dans l'intérêt du territoire. Votre élection, 62 voix, elle était importante, importante pour l'image que la Communauté d'Agglomération donne à l'extérieur. A l'extérieur, lorsque nous allons aller au Département, lorsque nous allons aller à la Région, chercher des financements, nous pourrions dire que nous avons un territoire qui est uni, qui est rassemblé dans l'intérêt des Bergeracoises, des Bergeracois et de tout le territoire Bergeracois.

Le développement économique et l'attractivité, Monsieur le Président, nous en avons bien besoin à Bergerac, nous en avons besoin et nous avons quelques enjeux sur cette délégation. Des enjeux sur la marque, la marque de territoire, Bergerac est connu, Monbazillac est connu, le festival de Bosset et autres, je ne vais pas tous vous citer. Mais nous avons un très très beau territoire, à nous de le mettre en avant, à nous de le mettre en valeur. Ensuite, nous avons également l'accueil des nouveaux habitants, nous avons de nouveaux habitants qui viennent ici sur Bergerac. La ligne ferroviaire à une heure de Bordeaux, nous avons des opportunités, Monsieur le Président dans votre intervention tout à l'heure vous l'avez dit, des opportunités économiques, des opportunités résidentielles. Et donc tous ces nouveaux habitants nous devons les accueillir et faire la promotion de ce qui existe sur notre territoire. Nous avons également nos zones, nos zones d'activité que nous devons développer, sur lesquelles nous avons des terrains disponibles, nous devons aller à la recherche de chefs d'entreprise qui souhaitent s'installer sur notre territoire. Nous avons des outils, nous avons la SEM Urbalys Habitat qui peut construire également des locaux professionnels pour accueillir les chefs d'entreprise. Nous avons la Caisse des Dépôts et Consignations qui est prête à s'investir sur notre territoire, à travers des études flash, pour essayer de promouvoir certaines actions ou certaines installations sur notre territoire. Et enfin, la mise en œuvre du schéma régional de développement économique, que nous devons mettre en place, accompagnés.

Voilà mes chers collègues, j'espère que j'aurai votre confiance à toutes et à tous ce soir. Merci.

(applaudissements)

M. le Président : Y a-t-il d'autres candidatures ? Il n'y en a pas. Nous allons donc procéder au vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls: 10 (8 blancs et 2 nuls)

Jonathan Prioleaud: 62 voix.

Jonathan Prioleaud est élu par 62 voix.

M. le Président : Bravo Jonathan.

(applaudissements)

Viens me rejoindre. Je passe la parole à Jonathan d'abord.

M. Prioleaud : Merci à toutes et à tous de votre confiance, le même score que Monsieur le Président, finalement c'est un bon duo qui commence à arriver. Et puis on va avoir toute l'équipe au fur et à mesure, l'ensemble du Bureau. Donc bon vote à toutes et à tous et à très très vite dans l'ensemble de vos territoires pour développer l'activité économique et l'attractivité.

(applaudissements)

M. Rabat : Monsieur le Président, on peut essayer d'accélérer un petit peu la procédure. On n'a pas besoin éventuellement de faire de liste d'émargement, si tout le monde en est d'accord. Parce que si vous faites le calcul, il faut 20-25 minutes par vote, vous multipliez par 30, vous voyez ce que ça donne, vous êtes à 12h à 13h. On va essayer de gagner une petite heure, une petite heure et demie, en faisant circuler 2 urnes, une du côté gauche, une du côté droit, il n'y aura pas d'émargement, on comptera les billets, puisqu'on sait qu'on est 72. Si vous en êtes d'accord.

Y a-t-il des oppositions ? On peut le faire. Il n'y a que pour le vote du Président où il fallait que ce soit extrêmement strict, là ce n'est pas nécessaire pour la suite.

Pas de contre ? Pas d'abstentions ? A l'unanimité on fait cette procédure ? Merci.

Election du 2^{ème} Vice-président

M. le Président : Merci à toutes et à tous. Je vous propose au poste de 2^{ème} Vice-Président, chargé des finances et de la performance de la gestion, Jean-Jacques Chapellet.

M. Chapellet : Mesdames Messieurs, bonjour à nouveau. Juste très succinctement je vais me présenter. Donc Jean-Jacques Chapellet, je suis âgé de 64 ans, voilà 2 ans que je suis à la retraite de la fonction d'enseignant, puisque j'ai exercé cette profession depuis plus de 30 ans en poste au lycée de La Brie à Monbazillac. Je suis Maire de la commune de Thénac depuis 1995, celle-ci est limitrophe du département du Lot-et-Garonne. Elle comporte 500 habitants et son économie est essentiellement agricole, avec comme dominante la viticulture. J'ai présidé à la destinée de la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès de 2008 à fin 2016. En 2017, nous sommes arrivés parmi vous et le Président m'a confié la charge des finances. J'ai exercé cette mission avec plaisir et tout le sérieux lié à mon tempérament. Je me félicite que l'Agglo ait pu dégager des marges de manœuvre en investissement, le Président vous en avait parlé tout à l'heure. A mes yeux, c'est le meilleur levier pour redonner de la dynamique et de l'attractivité à tout un territoire. On voit beaucoup de collectivités qui sont surchargées par le fonctionnement et qui n'ont plus de marges de manœuvre en investissement.

Voilà Président ce que je peux dire pour être le plus bref et ne pas prendre trop de temps. Si vous me renouvez votre confiance, je conduirai cette mission avec toujours autant de plaisir et de sérieux. Je vous remercie.

(applaudissements)

Il est procédé au vote à bulletin secret.

M. le Président :

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls: 10

Jean-Jacques Chapellet : 62

Jean-Jacques Chapellet est élu par 62 voix.

Bravo Jean-Jacques.

(applaudissements)

Tu veux bien nous rejoindre.

On poursuit.

Election du 3^{ème} Vice-président

M. le Président : Je vous propose, comme 3^{ème} Vice-Président, Olivier Dupuy, Maire de Prignonrieux, et il va s'occuper de l'accès aux soins et de la santé. Merci Olivier.

M. Dupuy : Merci Président pour votre confiance. Chers collègues, je vais me présenter, donc je suis Olivier Dupuy, j'ai 52 ans, effectivement je suis le nouveau Maire de la commune de Prignonrieux, commune de Prignonrieux avec environ 4 250 habitants, deuxième commune du territoire de la CAB. Je suis salarié, je travaille sur le territoire de la CAB. Je suis élu depuis 2008, depuis 2008 je suis dans l'intercommunalité avec la CCDEL et depuis 2013 à la CAB. En 2014, j'ai été aussi adjoint au Maire de Prignonrieux, Jean-Paul Rochoir ici-présent. Je vais prendre avec gros travail cette nouvelle tâche de la santé qui est primordiale pour notre territoire, qui aura pour objectif effectivement de développer l'offre médicale sur notre territoire. Je souhaite pouvoir le travailler avec l'ensemble de la commission. J'espère qu'il y aura une commission engagée avec des élus locaux, et l'ensemble de mes collègues vice-Présidents sur la CAB et délégués. Puisque cette construction ne pourra se faire qu'avec la compétence mutualisée de toutes ces fonctions qui pourront nous permettre de développer notre territoire et le rendre attractif. Il faudra maintenir les relations médicales qui existent avec les services de santé du territoire, les hôpitaux et la clinique. Travailler pour pouvoir aller chercher ces étudiants dans les divers campus, leur montrer tout le bien vivre qu'il y a sur notre commune, sur notre territoire. Piloter les nouveaux projets de maisons de santé. Je crois qu'on va travailler, en petit comité peut-être, avec les maires du territoire ouest pour pouvoir développer dans la suite de ce qui a été fait sur la CAB une maison de santé sur l'ouest. Puisqu'elle existe à l'est, elle existe au sud, je pense que maintenant il faut qu'on réfléchisse pour qu'il y ait une structure sur l'ouest. Et tout ceci en s'appuyant bien entendu sur les structures qui existent déjà, je pense qu'il sera important de développer la santé et avec le sport, s'appuyer sur la Véloroute Voie Verte, s'appuyer sur le patrimoine de nos communes, sur le parc aqualudique, pour lier la santé avec le sport et faire en sorte que tous et toutes, que nous soyons locaux ou touristes, nous puissions bien vivre ensemble sur notre territoire, et développer cette offre de santé. Je vous remercie pour votre confiance.

(applaudissements)

M. le Président : Nous allons poursuivre le vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 12

Olivier Dupuy : 60

M. Olivier Dupuy est élu par 60 voix.

Félicitations Olivier.
(*applaudissements*)

M. Dupuy : Mes chers collègues, je vous remercie pour votre confiance. Vous pouvez compter sur moi mais je sais aussi que je peux compter sur vous, ce sera un chantier important pour notre territoire et j'aurai besoin de vous tous et de tous les conseillers municipaux qui voudront s'engager dans les commissions communautaires. Je vous remercie.

(*applaudissements*)

M. le Président : Merci Olivier.

Election du 4^{ème} Vice-président

M. le Président : 4^{ème} Vice Président, je vous propose la candidature de Thierry Auroy Peytou, sur le déplacement et la mobilité, un sujet qu'il connaît très peu. Thierry, tu as la parole pour te présenter, merci.

M. Auroy Peytou : Monsieur le Président, merci. Je me présente, Thierry Auroy Peytou, élu de Lamonzie-Saint-Martin. Je suis, comme vous le savez, cheminot en gare de Bergerac. Mais je remercie le Président de la confiance qu'il m'accorde. Je servirai, comme je le fais, avec passion, avec simplicité, sans orgueil de ma part, mais avec détermination pour servir le territoire, l'intérêt général et le bien commun de nos administrés. Je vous remercie.

(*applaudissements*)

Il est procédé au vote à bulletin secret.

M. le Président :

Résultat : Nombre de votants : 72
Bulletins blancs et nuls : 11
Thierry Auroy Peytou : 61

Thierry Auroy Peytou est élu par 61 voix.
Bravo Thierry.

(*applaudissements*)

M. Auroy Peytou : Mes chers collègues, merci. Je suis très ému de reprendre cette fonction de Vice-Président chargé des transports, que j'occupais de 2014 à 2017. Très ému de revenir dans cet exécutif. Et comme je vous l'ai dit, il y a du travail. Dès la semaine prochaine, je vais m'atteler et prendre la bonne voie pour travailler sur ces transports. Je travaillerai avec tout le monde, avec des élus et des non élus de Bergerac. Pendant la campagne j'ai écouté, sur les transports, il y a des idées partout. Et donc, demain je travaillerai avec tout le monde pour donner à tous nos administrés bergeracois et du territoire, ce qu'ils méritent dans l'esprit républicain et dans un esprit aussi de démocratie. Je vous remercie.

(*applaudissements*)

Election du 5^{ème} Vice-président

M. le Président : Pour le poste de 5^{ème} Vice-Président, chargé des grands projets et de la politique contractuelle, je vous propose Daniel Rabat.

Y a-t-il d'autres candidats ? Je ne demande pas à chaque fois. Nous allons procéder au vote sur cette 5^{ème} Vice-Présidence. Daniel, tu as peut-être quelques mots ?

M. Rabat : Juste dire un mot très rapide. D'abord je continue le même poste que j'avais depuis 3 ans, c'est-à-dire les projets de la Communauté d'Agglo, les grands projets de la Communauté d'Agglo et la politique contractuelle, c'est-à-dire ce que tu as indiqué tout à l'heure Président en parlant de construire et d'améliorer la réciprocité avec toutes les autres collectivités locales. Je parle avec l'État, je parle de la Région, je parle du Département, et je parle également de Libourne, du Grand Périgueux, d'Agen, de Brive, avec qui nous travaillons déjà en concertation.

Vous pouvez donc, mes chers amis, mes chers collègues, compter sur mon engagement et ma détermination. Mais tout ce travail-là, de tous les projets que nous avons à faire au niveau de la Communauté d'Agglo, nous y parvenons, c'est parce que nous avons derrière, comme tu l'as dit tout à l'heure Président, une administration à la CAB sans reproche, et notamment les services techniques. Et si nous réalisons la réception du parc Aqualud vendredi prochain, pour le mettre en service 6 à 8 jours plus tard, c'est parce qu'il y a eu un gros travail sur le terrain de ces services techniques et de certaines personnes que je ne nommerai pas pour ne pas les faire rougir. Mais la CAB est dotée des services techniques extrêmement compétents. Je voudrais juste vous dire, pour finir, ce que nous avons à faire, nous tous ici, mes chers collègues, nous avons à faire comme le panache de Cyrano, notre travail à nous pour les 6 années à venir, un verbe à retenir, c'est servir. Servir le territoire, servir les autres, servir nos concitoyens, c'est ce qu'ils attendent, et on s'appliquera à ça. Merci.

(applaudissements)

M. le Président : Juste un mot pratique. Comme Daniel Rabat était assesseur et qu'il est à la fois candidat sur ce poste, c'est Jean-Jacques Chapellet qui le remplacera à ce poste d'assesseur.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls: 11 (10 blancs + 1 nul)

Daniel Rabat : 61

Daniel Rabat est élu par 61 voix.

Daniel Rabat est invité à nous rejoindre et brillamment élu.

(applaudissements)

(hors micro)

Election du 6^{ème} Vice-président

M. le Président : Nous allons passer à l'élection du 6^{ème} Vice-Président, vous voyez on en a fait un sixième, donc il y en a encore pour un petit moment. Il s'agit du Vice-Président chargé du développement durable, la ruralité et le numérique. Et c'est Alain Castang que j'ai proposé.

M. Castang : Bonjour à tous. Alain Castang, je suis Maire de Rouffignac-de-Sigoulès, j'ai 67 ans. D'abord je dois remercier le Président de m'avoir fait confiance mais aussi un petit témoignage et un petit mot de remerciement à celui qui m'a permis il y a 3 ans de rentrer au Bureau parce qu'il m'a cédé sa place, et ça je tenais à le souligner, c'est très représentatif de la solidarité des communes, c'est Michel Terreaux. Donc je voulais le remercier publiquement, devant tout le monde, de ce qu'il avait fait à

l'époque. Je vais être chargé de 3 axes majeurs, bien sûr le numérique dont je m'occupais déjà, et bien sûr je vais continuer à travailler avec le Syndicat Mixte Périgord Numérique et de suivre ses activités, mais également de me rapprocher et de travailler en commun avec la ville de Bergerac, puisque vous savez que la ville de Bergerac est-elle en zone AMI, donc fibrée par l'opérateur Orange. Et donc je me rapprocherai de Stéphane Fradin, avec l'accord du Maire de Bergerac pour travailler en commun avec lui. Deuxième axe, le développement durable, alors c'est plutôt aussi la transition énergétique, puisque je suis Vice-Président du Syndicat des Energies de la Dordogne, et nous y travaillons depuis pas mal de temps déjà. Le Préfet l'a signalé encore l'autre soir, il manque énormément de productions d'énergies renouvelables sur la Dordogne, et c'est un sujet majeur aussi pour le Bergeracois. Là aussi, je me rapprocherai, j'ai vu que Bergerac avait désigné aussi un maire adjoint chargé du développement durable, c'est Alain Banquet, donc je me rapprocherai de lui pour qu'on puisse travailler aussi ensemble. Et troisième point que j'ai demandé au Président de rajouter, c'est la politique rurale. Jusqu'à présent, il y avait la politique de la ville, je suis Président des maires ruraux la Dordogne et je trouve très important d'aller vers les communes rurales et surtout les conseillers municipaux qui sont tous bénévoles et qui sont souvent les oubliés un petit peu de cette démocratie de territoire. Et donc, j'essaierai de faire le lien entre ces communes rurales, ces conseillers municipaux et les travaux de la Communauté d'Agglo. Je vous remercie.

(applaudissements)

M. le Président : Merci Alain. On peut procéder au vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 17 (15 blancs + 2 nuls)

Alain Castang : 55

Alain Castang est élu par 55 voix.

Bravo Alain de ton élection, tu peux venir nous rejoindre.

(applaudissements)

M. Castang : Je vous remercie beaucoup. Ça ne s'est pas bien entendu mais je vous remercie vraiment et vivement. Merci beaucoup encore.

(applaudissements)

Election du 7^{ème} Vice-président

M. le Président : Nous allons passer au vote suivant, 7^{ème} Vice-Président, culture et jeunesse, et on propose Serge Pradier, Maire de La Force. Tu as la parole Serge.

M. Pradier : Oui, Serge Pradier, le nouveau Maire de La Force, 66 ans, instituteur honoraire. Je voudrais remercier ici Armand Zaccaron, qui m'a fait confiance en 2014 pour devenir un de ses adjoints. J'ai été sur le précédent mandat adjoint aux finances, président du SIVOS de La Force. Je suis depuis longtemps plongé dans les associations. Il y en a une qui me tient particulièrement à cœur, je suis le président de l'association Soleil Santé Dordogne, qui s'occupe de l'aide sociale à l'enfance. Son siège est à Bergerac. J'ai été pressenti par le Président pour assumer 2 domaines, la culture et la jeunesse. La culture, pour moi qu'est-ce que c'est que la culture ? C'est ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes, c'est ce qui nous distingue et à la fois c'est ce qui nous rassemble. Ce n'est pas seulement l'accès aux œuvres,

musicales, plastiques, picturales, mais c'est aussi la façon de s'alimenter, le savoir-vivre. C'est aussi le vivre ensemble, c'est également les pratiques sportives, la connaissance de notre histoire et de notre environnement. Pour ce faire, il nous reviendra de piloter une politique culturelle non seulement en direction de la ville-centre mais également en direction des autres communes de notre territoire. C'est aussi penser au rayonnement de la collectivité, c'est donc lui associer une image qui peut peut-être aujourd'hui faire défaut. En effet, quand on parle de Périgueux c'est le mime, quand on parle de Sarlat ce sont les jeux du théâtre, quand on parle de Montignac ce sont les festivals internationaux de folklore. Nous traversons en ce moment une crise sociale, morale, sanitaire, qui nous éloigne de nos pratiques de rencontres habituelles. Il nous faudra donc aussi penser à retisser le lien social, à travers ce que sont les spectacles, les rencontres, les conférences, dont nous sommes sevrés depuis quelques mois. Enfin, il s'agit aussi, dans les pratiques culturelles, d'amener de nouveaux publics car, vous le savez, la culture est un marqueur des inégalités sociales. Donc amener de nouveaux publics vers le centre culturel, les bibliothèques, les médiathèques, les musées.

Enfin, le domaine de la jeunesse, quelle est la passerelle qu'il y a entre la culture et la jeunesse, eh bien évidemment c'est l'éducation, c'est la sensibilisation aux œuvres, ce sont les pratiques artistiques, les pratiques sportives. Enfin, la capacité à s'ouvrir au monde. Pour ce faire, il nous faudra envisager de moderniser un certain nombre de centres de loisirs, je pense à celui de Toutifaut qu'il faudra certainement rénover ; accompagner le chantier de Cours-de-Pile dans ce même domaine ; et avoir également une réflexion sur le secteur ouest entre La Force et Prigonrieux sur le devenir de ces 2 centres de loisirs qui sont logés, il faut bien le reconnaître, dans des locaux inadaptés et ne respectant que d'assez loin les normes d'encadrement que l'on pourrait souhaiter.

Enfin, le travail que nous mènerons vise aussi à accompagner les équipes d'animation à travers leurs projets éducatifs et leurs projets pédagogiques. Voilà, je vous remercie pour cette entrée en matière.

(applaudissements)

M. le Président : On va faire circuler les urnes.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 9 (7 blancs + 2 nuls)

Serge Pradier : 63

Serge Pradier est élu par 63 voix.

Bravo Serge.

(applaudissements)

M. Pradier : Merci pour votre confiance. Je m'efforcerai de travailler avec tous, les élus municipaux, les élus de cette noble assemblée, les Vices-présidents et les services évidemment de la CAB. Merci.

(applaudissements)

Election du 8^{ème} Vice-président

M. le Président : Je vais vous proposer pour le poste suivant le Maire de la commune de Gardonne, Pascal Delteil, pour s'occuper de l'administration et des ressources humaines. Pascal, tu as la parole.

M. Delteil : Mesdames Messieurs les élus, vous le savez, Pascal Delteil, j'ai 49 ans, je suis élu ici sur cette commune depuis 1995, et je suis Maire depuis 2008. Mesdames Messieurs, pour moi l'administration et le RH est un des éléments essentiels de la vie de notre collectivité. Sans agents, sans techniciens, sans DGA, sans DGS, la CAB ne pourrait fonctionner. Il n'est pas besoin de rappeler que nos agents, pendant la période difficile que nous venons de traverser et celle peut-être qui nous arrive, sont le socle indéfectible du service public pour toutes nos communes. Pendant ces 6 ans, je m'attacherai à établir une relation avec les Organisations Syndicales, l'animation du Comité Technique, du CHSCT, le régime indemnitaire. Il faudra peut-être aussi repenser l'accueil de la collectivité, avoir une réflexion pour les services. En somme, un projet d'Agglomération, d'administration et de RH. Avec votre confiance, je conduirai cette mission avec le plus grand sérieux, merci de votre attention.

(applaudissements)

M. le Président : Merci Pascal. On peut procéder au vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 12 (10 blancs + 2 nuls)

Pascal Delteil : 60

Pascal Delteil est élu par 60 voix.

Bravo Pascal.

(applaudissements)

M. Delteil : Merci beaucoup à toutes et tous.

Election du 9^{ème} Vice-président

M. le Président : On va passer au vote suivant, il s'agit du 9^{ème} Vice-Président, chargé d'un sujet éminemment important, c'est la voirie, et c'est Christophe Gauthier qui est proposé pour ce poste. Christophe, tu as la parole.

M. Gauthier : Merci Frédéric. Donc Christophe Gauthier, j'ai 43 ans, je suis Maire de la commune de Fraisse, je suis fonctionnaire au Département sur le service des routes. C'est mon deuxième mandat en tant que Maire. J'étais Vice-Président en charge des travaux de 2017 à 2020, en charge de la voirie. Donc pour moi, c'est une continuité. Les principaux enjeux de cette Vice-Présidence c'est d'augmenter la somme sur les investissements routiers, il faudrait qu'on arrive à avoir une tendance aux 3 millions d'investissement Monsieur le Président. Il faudrait mettre en place un plan de hiérarchisation du réseau ; continuer à mettre en place un plan d'entretien. Il faudra planifier et arbitrer les grands chantiers. Il faudra évaluer les coûts réels de fonctionnement du réseau et mettre les moyens en conséquence. Il faudra mettre aussi une harmonisation du fauchage sur les 38 communes, on a eu beaucoup de demandes récemment et il y aura un délégué qui sera chargé de faire ce travail. Il faudra aussi continuer pour les nouveaux élus à s'appuyer sur les services techniques qui répondront et qui résoudront les problèmes sur le réseau. C'est pour ça, j'en profite

pour remercier l'ensemble du service technique, avec lequel j'ai travaillé pendant 3 ans. Merci à vous.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 13 (10 blancs + 3 nuls)

Christophe Gauthier : 58

Pascal Delteil : 1

Christophe Gauthier est élu par 58 voix.

Bravo Christophe.

(applaudissements)

M. Gauthier : Merci à tous, on se reverra bientôt.

(applaudissements)

M. le Président : Merci Christophe. On sait que la voirie c'est un sujet qui nous préoccupe tous. Mais il faut savoir que quand on investit sur la voirie c'est, malgré tout, le seul dossier d'investissement qui n'a pas de subventions. Donc c'est vrai que c'est un effort extrêmement substantiel de la collectivité. Mais je n'ai pas de doute sur le fait qu'on en reparle.

Election du 10^{ème} Vice-président

M. le Président : Point suivant, il s'agit du tourisme, comme 10^{ème} Vice-Président, je propose la candidature de Roland Fray, Maire de Saint-Sauveur, qui va prendre la parole.

M. Fray : Oui, alors Roland Fray, 69 ans, Maire de la commune de Saint-Sauveur. En responsabilité au tourisme, c'est une mission considérable où il y a beaucoup de travail devant soi, mais ça a toute son importance pour le Bergeracois. Je ferai le maximum pour mener à bien cette mission et je vous remercie Monsieur le Président de votre confiance.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat: Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 14 (13 blancs + 1 nul)

Roland Fray: 58

Roland Fray est élu par 58 voix.

Bravo Roland.

(applaudissements)

M. Fray : Merci à vous tous.

Election du 11^{ème} Vice-président

M. le Président : On va passer à l'élection suivante, le 11^{ème} Vice-Président, chargé de l'insertion et de l'emploi, sujet très important pour notre territoire, et on propose Cyril Goubie. Cyril tu as la parole.

M. Goubie : Bonjour, je me présente, Cyril Goubie, je suis adjoint au Maire à la ville de Prigonrieux, j'ai 43 ans et je suis chef d'entreprise. Tout d'abord, je souhaitais remercier notre Président de me proposer cette délégation pour laquelle je compte m'engager pleinement, et comme l'a dit tout à l'heure Daniel Rabat, servir nos concitoyens. Le Bergeracois, c'est plus de 9 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi mais c'est aussi de nombreuses offres d'emploi non pourvues. Une de nos premières missions sera donc de faire corrélérer l'offre et la demande, notamment avec de la formation, de la gestion prévisionnelle des compétences et des emplois. En tant que chef d'entreprise, je connais les difficultés de mes collègues entrepreneurs mais aussi du secteur associatif, des collectivités territoriales, de l'État, à recruter des compétences. Il va donc falloir faire venir sur notre territoire des talents ou les faire rester. Pour cela, nous devons travailler avec les autres membres du Bureau, les conseillers communautaires, les élus municipaux et toutes les bonnes volontés, à l'attractivité de notre territoire. Une entité économique n'est rien sans les femmes et les hommes qui la composent. La crise sanitaire que nous venons de vivre aura des conséquences majeures sur l'économie de notre territoire, donc sur l'emploi. Il va donc falloir réfléchir à la simplification des démarches en créant le pendant du guichet unique mais pour l'emploi. Parmi les missions confiées, il y a également l'insertion, vaste sujet, et qui dans la période difficile qui s'annonce va être primordiale. Pour cela, nous devons travailler avec les nombreuses structures existantes afin de fédérer les énergies et faire gagner le retour à l'emploi. L'humain doit être au cœur de notre projet. Mes chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien m'accorder.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 17 (14 blancs + 3 nuls)

Cyril Goubie : 55

Cyril Goubie est élu par 55 voix.

Bienvenue dans l'exécutif.

(applaudissements)

M. Goubie : Je vous remercie.

Election du 12^{ème} Vice-président

M. le Président : Je vous propose de faire un dernier vote avant la pause déjeuner. Vous dire que je remercie le club de basket qui non seulement nous prête la salle mais nous offre aussi l'apéritif à l'extérieur. On peut les applaudir et les remercier vivement.
(applaudissements)

Les représentants du basket, merci beaucoup.

Et comme le faisait remarquer Jonathan à l'instant, on ne peut pas s'arrêter sans proposer une femme à l'exécutif. Donc je vous propose qu'on fasse le vote suivant.

12^{ème} Vice-Présidence, habitat et politique de la ville, c'est Fatiha Bancal qui est candidate. Merci

Mme Bancal : Bonjour. Merci Monsieur le Président. Je suis Madame Bancal Fatiha, je suis âgée de 49 ans, nouvellement élue à la mairie de Bergerac. Merci Monsieur Prioleaud. Et de métier, travailleuse sociale. Donc je suis ici devant vous afin de vous présenter 3 dispositifs essentiels pour notre territoire. Le dispositif de l'OPAH RU, l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, sa mise en œuvre notamment du programme Roxana a surtout pour but la rénovation des appartements anciens dans la vieille ville de Bergerac par d'une part des occupants propriétaires mais aussi des occupants bailleurs. Subventionné par l'Agence d'Amélioration de l'Habitat, il apparaît comme un dispositif essentiel et doit être poursuivi dans sa programmation prévue jusqu'en 2023. Le deuxième dispositif est la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat, le PLH, application du PLUI, approuvé en partie en vue de production de logements sociaux, mais pas que. Les gens du voyage se doivent d'être accueillis dans les meilleures conditions sur des aires de grand passage. De plus, l'accompagnement social reste important envers les familles et notamment la scolarisation des enfants. C'est le troisième dispositif.

J'en conclurai par la politique de la ville, qui réunit les 3 dispositifs présentés précédemment mais aussi la prévention quartiers prioritaires, la redynamisation des cœurs de ville, la proposition des logements de qualité. Tout cela afin de lutter et prévenir au mieux les inégalités fortement apparues lors de la période que nous avons vécue et que nous pouvons vivre à l'heure actuelle, celle de la Covid-19. Je suis donc motivée pour ces enjeux et prête, bien sûr, à travailler avec vous tous, je vous en remercie.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 17 (10 blancs + 7 nuls)

Fatiha Bancal : 55

Fatiha Bancal est élue par 55 voix.

Félicitations Fatiha, bienvenue.

(applaudissements)

Mme Bancal : Merci.

M. le Président : Je vous propose de faire une pause comme je vous l'avais dit, le verre à l'extérieur, et les services ont préparé eux-mêmes un petit plateau repas à l'issue de ce verre de l'amitié. On faire une pause d'une heure environ et puis on reprendra.

(Pause déjeuner)

M. le Président : Allez Messieurs Dames, reprenez place. On va reprendre notre séance.

Election du 13^{ème} Vice-président

M. le Président : On va embrayer sur la 13^{ème} Vice-président, et un sujet majeur pour le territoire, l'urbanisme. On vous propose la candidature de Christian Bordenave, un jeune nouveau qui débute. Christian, ça ne marche pas ? Tu as la parole Christian.

M. Bordenave : C'est bon. Merci Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous. Je suis effectivement très honoré de repartir peut-être, si vous me donnez votre confiance, pour repartir pour 6 ans en matière d'urbanisme. Donc je rappelle, j'ai 72 ans, ça c'est peut-être pas trop à dire mais enfin on le dit quand même. Conseiller délégué à la mairie de Bergerac récemment. Je suis un ancien retraité de la fonction publique, et d'État et territoriale, puisque j'ai été aussi Directeur des Services Techniques de la Ville pendant quelques années. Et je sors effectivement d'une expérience de Vice-Président 2017-2020 où, avec vous mes chers collègues, nous avons réussi à faire adopter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ce qui n'était pas une simple bataille, nous y sommes arrivés. Il a été approuvé juste avant le confinement, et tant mieux, parce que sinon on y serait encore. Qu'est-ce qui va se passer maintenant ? Parce que ce PLUI effectivement, d'abord 1/ il faut le faire vivre, 2/ il faut s'attendre quand même à ce que les règles qui vont nous être imposées dans certainement les mois et les années à venir, notamment à partir du SRADDET régional, et qui devront être appliquées également au niveau du SCOT, ne vont pas nous entraîner certainement des facilités en matière de constructibilité. J'entends évoquer, je lis, des artificialisations à zéro, artificialisations à zéro ça veut dire que pratiquement aucune surface de constructibilité ne sera acceptée dorénavant, sauf dans le net à rendre pour la même surface des surfaces agricoles et naturelles. Donc encore un grand combat que nous aurons à mener surtout ensemble et on s'y prépare, et je m'y prépare.

Ensuite, il y aura le suivi bien sûr d'un certain nombre de documents, notamment la VAP, la Valorisation du Patrimoine, et de la CLSPR qui sera certainement mise en place après dans les jours à venir. Tout ça aussi fait partie de notre mission en matière de protection patrimoniale, et ça c'est vrai pour Bergerac mais c'est vrai également pour les 38 communes.

Ensuite, un chantier que je ne pensais pas avoir mais bon tant pis, on le prend. C'est la mise en place du futur Règlement Local de Publicité Intercommunale, avec une échéance a priori d'après les services au 25 octobre 2022. Et donc ça veut dire avoir une stratégie en matière de publicité extérieure et publicité à l'entrée de ville. Moi ce que je m'astreindrai, c'est de vous accompagner. Accompagner les élus, j'étais en train de l'évoquer tout à l'heure avec un certain nombre de vos collègues. Je pense qu'il va falloir qu'on fasse d'abord un tour d'horizon tous, que je vous vois, pour voir effectivement les problèmes que vous avez dans chaque commune en matière surtout de réglementation et d'application du PLUI, et voir comment on va travailler après, est-ce qu'il faut partir sur certaines modifications, partir peut-être sur une révision. Enfin tout ça fera l'objet d'une concertation ensemble. L'articulation bien sûr avec le PLH avec ma collègue Fatiha Bancal. Ça sera ma mission.

Et je voudrais simplement terminer en renouvelant mes remerciements au service urbanisme, je sais qu'il y avait Fabienne Fagette mais je crois qu'elle est partie. Et puis des remerciements particuliers, je me permets de le dire, pour Bertrand Razat qui va nous quitter pour des raisons, je ne comprends pas lesquelles d'ailleurs, des raisons personnelles de retraite, et je le remercie particulièrement, j'ai beaucoup aimé travailler avec lui toutes ces 6 années. Voilà Monsieur le Président. (*applaudissements*)

M. le Président : Merci Christian. Donc on peut faire circuler les urnes, s'il y a des personnes pour les porter.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72
Bulletins blancs et nuls : 14 (6 blancs + 8 nuls)
Christian Bordenave : 58

Christian Bordenave est élu par 58 voix

Bravo Christian.

(applaudissements)

M. Bordenave : Merci à tous et motivé pour continuer.

Election du 14^{ème} Vice-président

M. le Président : On va passer à la suite, 14^{ème} poste de Vice-Président. Sujet pas si simple qu'il y paraît, les milieux aquatiques ce n'est pas là où c'est difficile, c'est pour la prévention des inondations, et c'est Marc Léturgie qui vous est proposé pour gérer cette compétence.

M. Léturgie : Chers collègues, la GEMAPI c'est une compétence juridique nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est une compétence nouvelle mais c'est aussi une compétence obligatoire, elle a été confiée depuis cette date aux EPCI à fiscalité propre. En tant qu'ancien Vice-Président d'un syndicat de rivière, en l'occurrence le SRVPB, Frédéric Delmarès, notre Président, m'avait demandé d'en prendre la responsabilité depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est un service nouveau, j'ai donc travaillé avec lui depuis 2 ans pour mettre en place ce service et en appréhender les missions. Cela a pu se faire aussi grâce à des techniciens compétents qui nous ont rejoints. Il est encore en cours de développement mais est déjà rentré en action et certains maires ici d'ailleurs peuvent largement en témoigner.

Aujourd'hui, il me propose d'en faire un service à part entière, car la tâche, au vu des changements climatiques, des accompagnements de l'habitat urbain et rural, et de nombreux autres critères environnementaux, va devenir de plus en plus importante et sera de plus en plus indispensable à la protection de nos milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

Avec votre confiance, j'espère, je m'attacherai à servir au mieux l'ensemble de notre territoire et même au-delà, puisque la GEMAPI a des accords avec des syndicats qui vont de la source aux confluences des cours d'eau et des ruisseaux, ce qui permet d'avoir une vision beaucoup plus globale et beaucoup plus générale pour intervenir sur ces milieux. Je vous remercie.

(applaudissements)

M. le Président : Merci. On peut donc voter.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72
Bulletins blancs et nuls : 17 (7 blancs + 10 nuls)
Marc Léturgie : 55

Marc Léturgie est élu par 55 voix

Bienvenue, félicitations Marc parmi nous.

(applaudissements)

M. Léturgie : Simplement pour dire merci d'abord. Et puis, dans la méthode, ma première démarche ça sera, vu que c'est un service nouveau, d'aller à la rencontre de tous les maires de la Communauté d'Agglo, ainsi que de leurs concitoyens, pour présenter les enjeux de la GEMAPI, en décliner tous les champs d'action, bien évidemment, et aussi, même si ce n'est pas facile, préciser les responsabilités de chacun. Merci.

(applaudissements)

Election du 15^{ème} Vice-président

M. le Président : Merci Marc. Donc on va clore la série des Vice-Présidents par le 15^{ème}, par un sujet pas des plus faciles, c'est la gestion des déchets et sa valorisation, et c'est Monsieur Cazes qui est proposé.

M. Cazes : Merci Monsieur le Président. Bonjour Mesdames et Messieurs, je me présente, Jean-Pierre Cazes, j'ai 59 ans, je suis natif de Bergerac, je suis marié, j'ai 2 enfants. Je suis chef d'entreprise en distribution automobile à Bergerac mais aussi à Langon, à Marmande et à Tonneins. J'ai eu d'autres fonctions extraprofessionnelles, j'ai été Président de la Chambre Economique il y a bien longtemps ; j'ai été membre de la Chambre de Commerce ; juge au Tribunal de Commerce ; Président du Kiwanis Club ; et actuellement, je suis Président du CFA du Grand Bergeracois.

Ma délégation, gestion et valorisation des déchets. Mes objectifs sont : servir le mieux les habitants de l'Agglomération en s'assurant qu'en fonction de l'impôt prélevé, le service ne diminue pas ; agir sur la réduction des déchets ; développer le compostage et améliorer la valorisation ; faire du lobbying auprès des industriels qui nous fournissent afin de diminuer les suremballages ; favoriser les circuits courts, qui nécessitent moins de protections ; prendre en compte la localisation géographique de nos citoyens, ville, campagne, urbanisation groupée ou isolée. Tout cela dans la meilleure gestion des coûts et l'efficacité environnementale.

Alors les enjeux de la délégation, c'est améliorer le suivi budgétaire et de service avec le SMD3 ; mettre en place une redevance spéciale ; choisir entre maintien de la TEOM ou passage en RI, en Redevance Incitative ; articuler collecte des déchets CAB et propreté des communes ; réduire la production des déchets par des actions de formation et de communication.

Je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien m'accorder.
(applaudissements)

M. le Président : Passage au vote.

Excusez-moi, j'ai oublié de vous signaler que le repas qui vous a été servi a été confectionné par les services de la CAB. Et donc je voulais particulièrement remercier les filles qui ont fait tout ça, Fatiha, Valérie, Mai Ling, et puis Isabelle bien sûr et Madame Molleton qui a aidé pour le service. Merci beaucoup à toutes et à tous. Que des dames !

(applaudissements)

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 16 (9 blancs + 7 nuls)

Jean-Pierre Cazes : 56

Jean-Pierre Cazes élu par 56 voix.

Félicitations. Vous pouvez nous rejoindre.

(applaudissements)

M. Cazes : Merci, je tiens à vous remercier. Je vais rapidement m'atteler à la prise en main de ce dossier, au diagnostic, à l'analyse, mais également à vous entendre pour traiter au mieux vos problématiques dans le meilleur esprit. Je vous remercie.
(applaudissements)

M. le Président : Merci. Nous allons poursuivre la séance par les élections des délégués, vous savez qu'il y a 2 niveaux de délégués aussi. Par contre, pour des raisons de place, on vous demandera de rester à votre place, pour les délégués.

Election du 1^{er} membre du Bureau

M. le Président : On va commencer par un poste très intéressant et important, ça concerne l'assainissement et on propose Monsieur Jean-Louis Dessalles, Maire de Sigoulès. Jean-Louis, tu as la parole.

M. Dessalles : Merci Président de me confier cette mission. Mesdames Messieurs, chers collègues, effectivement il m'est proposé le service assainissement et il vous sera demandé d'en décider. Je suis Jean-Louis Dessalles, Maire de Sigoulès-et-Flaugeac, j'ai 55 ans, je suis œnologue de profession, et j'exerce la fonction de directeur technique dans une société de négoce sur Eymet. Je suis père de 3 enfants. Je suis à mon troisième mandat, le premier en tant que Maire, toujours de la commune ex-Sigoulès et maintenant Sigoulès-et-Flaugeac.

Les enjeux de cette délégation qui m'est proposée sont, comme vous le savez : de simplifier le suivi budgétaire des différents budgets qui se sont regroupés au sein de l'Agglomération ; ils sont au nombre de 6, avec certainement de l'harmonisation, et surtout en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglo mais également en coopération avec vous tous et sans doute avec vos différents conseillers municipaux dans vos différentes communes. Il sera question de valider également un plan d'investissement, d'éliminer certainement les non-conformités qui peuvent exister dans les différentes situations, selon les règles qui nous sont dictées par les autorités, et peut-être pas toujours selon les velléités que l'on pourrait avoir, nous élus. Il nous reviendra également de diagnostiquer et de renouveler les infrastructures, sur l'existant mais aussi penser et réfléchir à l'inexistant parce qu'un certain nombre de communes de ce territoire n'ont pour l'instant pas d'assainissement collectif. Et ensuite, il s'agira d'articuler le suivi du service avec le travail des agents dans les différentes communes.

Avec la confiance que vous voudrez bien m'accorder, je m'attacherai à animer ce service et cette compétence et à servir la collectivité avec le consensus le plus large possible. Je vous remercie.

(applaudissements)

M. le Président : On va passer au vote s'il vous plaît.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 15 (13 blanc + 2nuls)

Jean-Louis Dessalles : 57

Jean-Louis Dessalles est élu par 57 voix.

Bravo Jean-Louis, bienvenue dans l'exécutif.
(applaudissements)

M. Dessalles : Merci à toutes et à tous, et puis maintenant il n'y a plus qu'a !
(applaudissements)

Election du 2^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On va poursuivre sur une mission qui n'est pas si simple, c'est le fauchage, 2^{ème} conseiller délégué, on propose la compétence de Sébastien Bourdin pour assumer cette fonction. Sébastien, tu as la parole.

M. Bourdin : Bourdin Sébastien, j'ai 47 ans, je suis Maire de Saint-Géry. Je travaille en machinisme agricole dans une CUMA.

Les enjeux de ma délégation sont le suivi de la planification, l'harmonisation de la fauche. Et je veillerai particulièrement à la communication avec les élus et les agents.
Merci.

(applaudissements)

M. le Président : On peut lancer le vote s'il vous plaît.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 13 (10 blancs + 3 nuls)

Sébastien Bourdin : 59

Sébastien Bourdin est élu par 59 voix.

Félicitation Sébastien.

(applaudissements)

Election du 3^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On poursuit avec un dossier qui, vous l'avez compris tout à l'heure, me tient particulièrement à cœur et je crois est particulièrement important pour notre territoire, c'est l'excellence environnementale et l'agriculture. Et on va demander à Pascal Liabaste de nous aider à construire cette filière sur le territoire. Tu as la parole Pascal.

M. Liabaste : Mesdames Messieurs, j'ai 51 ans, je suis père de 3 enfants, je suis éleveur et je suis également représentant d'un des nombreux signes officiels de qualité que compte le Périgord, qui sont portés à l'INAO. Je suis donc nouveau Maire de la commune de Lunas, mais élu depuis 1995. Je suis honoré de la sollicitation qui m'a été faite par le Président et je l'en remercie.

Cette délégation comporte 2 facettes, l'agriculture et la forêt. Même si ces 2 sujets semblent indissociables, ils sont bel et bien 2 thématiques différentes. Pour ce qui est de l'agriculture, elle regroupera l'accompagnement du projet d'excellence environnementale et agricole, ainsi que la mise en place d'une relation stable et durable dans le programme alimentaire territorial du Grand Bergeracois. Ceci c'est pour la partie production. Mais il est toujours incomplet de travailler sur la production si on n'a pas la commercialisation derrière. J'aurai donc à convaincre la restauration collective notamment, à travers le Conseil Régional pour ses lycées, le Conseil Départemental pour ses collèges, et vous aussi mes chers confrères pour vos cantines. Ceci de façon à vous vendre le bien-fondé de notre démarche. Tout ceci naturellement

devra se faire en collaboration avec le monde agricole et ses instances, pour mettre en cohérence ce que nous serons capables de produire sur le territoire et ce que nous serons capables de vendre. Je suis persuadé que c'est un défi très intéressant à relever, y compris pour la collectivité mais aussi pour le monde agricole, qui en a bien besoin. La thématique de la forêt, elle est un petit peu différente, elle est un petit peu plus large car elle regroupe, comme le secteur agricole, toute la partie économique qu'on va laisser un petit peu de côté, mais aussi l'attractivité touristique qu'elle peut dégager. Deux thématiques bien différentes à traiter différemment.

Je m'attacherai à traiter au mieux ces sujets, avec naturellement l'appui des services, mais aussi transversalement avec le maximum d'entre vous qui vous sentiront concernés plus ou moins directement par ces sujets. Je vous remercie.
(*applaudissements*)

M. le Président : Très bien résumé Pascal. On peut passer au vote s'il vous plaît.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 10 (8 blancs + 2 nuls)

Pascal Liabaste : 62

Pascal Liabaste est élu par 62 voix.

Félicitations Pascal.

(*applaudissements*)

Election du 4^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On poursuit. Toujours dans la même logique, pour épauler Pascal et travailler avec lui, un délégué particulièrement dédié à la filière, avec la construction et le fonctionnement de la légumerie.

Je vous propose pour ce faire la candidature de René Visentini qui a déjà suivi ce dossier depuis le début.

M. Visentini : Je me nomme Visentini René, vous avez su ce matin que je ne suis pas le plus jeune, j'ai 77 ans, je suis Maire de Razac-de-Saussignac, j'ai été élu en 1971, 6 ans conseiller municipal, 18 ans Premier adjoint, et 14 ans de Maire. Je suis retraité agricole. La compétence à la CAB, c'est attribué à l'agriculture en général. Circuits courts, maraîchage sur la ferme des Nebouts, mais je porterai une attention particulière sur la viticulture qui, à l'heure actuelle, passe une période très difficile. Donc je pense qu'il faut être attentionné à ce sujet. Et puis là je vais dire quelque chose qui blesse parce que je sais que je ne vais pas me faire des amis. Mais le Préfet l'a dit dernièrement, il faut savoir prendre des positions et ne pas se faire toujours baumer le cœur. Je suis pour la limitation de la couverture des terres agricoles en bitume, il faut arrêter Mesdames et Messieurs, ce n'est plus possible ! On ne pourra plus nourrir l'être humain si on continue, alors que je sais que les collègues vont me tomber dessus, parce que si on veut que les collectivités prennent en expansion, il faut dégager des terres agricoles, je le sais ça. Mais attention ! Attention, attention, j'ai des collègues qui vont me dire « mais tu as changé ta casquette », non. Il faut savoir qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Aujourd'hui il faut être très attentionné. Mais je ferai en sorte, pour les dernières années que je participerai avec la Communauté, et je te remercie mon Président de m'avoir encore accepté à mon âge. Merci.

(*applaudissements*)

M. le Président : On passe au vote. Merci René.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 10 (8 blancs + 2 nuls)

René Visentini : 62

René Visentini est élu par 62 voix.

Félicitations.

(applaudissements)

M. Visentini : Je vous remercie. Simplement je voulais ajouter le regret de ne plus voir Alain Banquet parmi nous. Il a préféré rester à la ville de Bergerac. Je le regrette infiniment parce qu'il s'était engagé avec nous, à nos côtés, pour le domaine de l'Escat, je le regrette. Et bonne continuation pour lui à la ville de Bergerac. Merci encore.

(applaudissements)

M. Prioleaud : Cher René, Alain continuera à travailler avec toi puisqu'il devient adjoint au Maire délégué à la transition écologique, au développement durable. Et il continuera aussi à suivre ce qui se passe sur l'Escat pour la ville de Bergerac, aux côtés de Stéphane Fradin sur la partie alimentaire, donc tu l'auras toujours à tes côtés.

M. Visentini : Je te remercie Jonathan.

Election du 5^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Merci. On va passer au 5^{ème} conseiller, pour accompagner Thierry Auroy Peytou dans les déplacements, accentuer nos efforts sur les politiques de déplacements doux, un plan vélo. Et on va demander à Arnaud Delair de s'occuper de cette compétence. Merci Arnaud.

M. Delair : Merci Président. Chers collègues, je me présente. Arnaud Delair, je suis le Maire de la commune de Monfaucon. Je travaille au sein d'une institution médico-sociale accueillant des personnes en situation de handicap. C'est avec beaucoup de plaisir, mais sincèrement beaucoup de plaisir, que je rejoins la Vice-Présidence de Thierry Auroy Peytou. Les transports dans leur diversité, trains, bus, vélos, pour ne citer que ceux-ci, représentent un enjeu majeur pour le territoire car ils sont avant tout un axe transversal à tous les autres domaines de compétence de la CAB. Santé, culture, sport, développement économique, sont étroitement liés et seront étroitement liés à l'offre que nous proposerons en termes de mobilité et déplacement. Il s'agira également, lorsqu'on parle de mobilité et de déplacement, de ne pas oublier les personnes en situation de handicap bien sûr, et le handicap dans sa globalité. Puisque le handicap ne concerne pas uniquement les personnes à mobilité réduite. Et là, de ma place d'élu de Monfaucon, je tenais à remercier le Président. Je le remercie de par la future organisation qu'il propose à la CAB. Et j'ai juste envie de dire, alors j'aurais bien aimé que ça soit de moi mais il y a quelqu'un qui l'a dit avant moi, mais on dit que « seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin. »

(applaudissements)

M. le Président : On passe au vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 10 blancs

Arnaud Delair : 62

Arnaud Delair est élu par 62 voix.

Félicitations.

(applaudissements)

M. Delair : Merci beaucoup et je serai digne de votre confiance.

(applaudissements)

Election du 6^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On va passer au 6^{ème} délégué, gestion et développement des équipements sportifs, avec Aqualud bien sûr, le projet de la piste d'athlétisme, et on propose pour ce faire la candidature de Jean-François Jeante.

M. Jeante : Monsieur le Président merci. Je suis Jeante Jean-François, Maire de Saint-Nexans depuis 2008. Mon métier c'est d'être viticulteur, on a tous les défauts. Je suis un ancien rugbyman, j'ai porté la tunique noire de l'USB, je suis membre de l'équipe de France vice-champion de France à Bergerac. J'ai été, lors de la précédente mandature, de 2014 à 2017, Vice-Président en charge des sports.

Les enjeux de ma délégation seront de diagnostiquer l'offre sportive, les équipements du territoire ; de construire une stratégie sur l'offre du territoire ; de piloter le chantier de la piste d'athlétisme ; et d'accompagner le Président dans la candidature de la future Coupe du Monde pour accueillir une équipe dans les meilleures conditions et avec des installations conformes au cahier des charges. Une visite est prévue pour 2021. Je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien m'apporter.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 18 (15 blancs + 3 nuls)

Jean-François Jeante : 54

Jean-François Jeante est élu par 54 voix.

Félicitations Jean-François, bon boulot !

(applaudissements)

M. Jeante : Merci. Je voulais dire que c'était une tâche importante, le sport est important sur notre territoire. Je crois qu'on a assez attendu, on a bientôt l'inauguration, du moins l'ouverture du parc aqualudique, dénommé maintenant l'Aqualud. Nous avons un travail important à faire conjointement avec la ville de Bergerac, de gros chantiers nous attendent, surtout la piste d'athlétisme. Merci pour votre confiance.

(applaudissements)

Election du 7^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Merci Jean-François. Conseiller suivant, le 7^{ème}, il sera chargé de la commande publique et des achats durables, avec une vraie réflexion sur le sujet, et on propose Jean-Claude Portolan, Maire de Saint-Laurent-des-Vignes.

M. Portolan : Ça va faire un peu ancien combattant, je vais vous donner mon pedigree. Depuis 95 à la mairie de Saint-Laurent, un premier mandat conseiller, 2 mandats

Premier adjoint, un mandat de Maire et c'est mon second mandat. Entre temps, il y a eu la création de la Communauté de Communes, j'ai été Vice-Président dès le départ de la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre, puis Vice-Président dans la nouvelle Agglo jusqu'en 2017. Et en même temps j'étais Vice-Président au SIAS de Bergerac 2 puis Vice-Président au SIAS des 3 cantons lors de la fusion. Je ne vous parle pas du club Philatélie et d'autres trucs, mais ça fait un peu ancien combattant. Pour ma part, je suis très fier que le Président m'ait proposé cette délégation. Déjà ce n'est pas très compliqué, donc vu mon grand âge je devrais y arriver. D'autant plus que dans cette compétence, il y a la fameuse commission d'appel d'offres. J'ai bien fait d'acheter ma voiture avant de rentrer là-dedans, comme ça je ne pourrai pas être taxé d'enrichissement. Qu'est-ce que je peux vous dire d'autre ? Non seulement je suis fier de cette délégation, mais ça compte aussi pour tous mes conseillers et le village de me permettre de revenir, excusez-moi je suis un peu ému, à la gouvernance de la CAB. Vous savez que Saint-Laurent est la cinquième commune contributrice au budget de la CAB, et que je saurai défendre les intérêts non seulement du village mais du territoire tout entier, comme je l'ai toujours fait quand j'ai été dans ces fonctions. Je vous remercie de votre confiance et bon courage. (*applaudissements*)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 18 (16 blancs + 2 nuls)

Jean-Claude Portolan : 54

Jean-Claude Portolan est élu par 54 voix.

Bravo Jean-Claude et bienvenue.

(*applaudissements*)

Election du 8^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On va passer au 8^{ème} conseiller délégué, pour l'assainissement non collectif, on vous propose la candidature de Jean-Michel Dreuil, Maire de Lamonzie-Montastruc.

M. Dreuil : Je me présente, merci Président, Jean-Michel Dreuil, je suis le Maire de Lamonzie-Montastruc depuis le 27 mai dernier, donc depuis les dernières élections municipales. Je suis élu à Lamonzie-Montastruc depuis 1995, où j'ai fait 2 mandats de conseiller municipal et 2 mandats en tant que Premier adjoint. Donc j'ai un petit peu de recul sur certaines choses, je ne dis pas que je sais tout, loin de là, on en apprend tous les jours. Mais effectivement, comme l'a dit Jean-Claude Portolan ou d'autres élus, avant les 3V j'ai connu la mise en place des 3V et j'ai connu bien sûr la mise en place de la Communauté d'Agglo.

C'est avec plaisir Président que je veux bien prendre cette délégation du SPANC. Je m'efforcerais de faire pour le mieux, même si dans ce domaine j'ai aussi des choses à apprendre, il n'y a pas de soucis. Et vu l'ambiance d'aujourd'hui, je pense qu'on va être constructifs pour les 6 années à venir. Depuis quelques années, nous sommes déjà, enfin vous avez été constructifs et c'est une continuité, et c'est avec grand plaisir que je vais faire partie du Conseil Communautaire. Je vous remercie de votre confiance.

(*applaudissements*)

M. le Président : Merci Jean-Michel, on peut passer au vote s'il vous plaît.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72
Bulletins blancs et nuls : 14 (9 blancs + 7 nuls)
Jean-Michel Dreuil : 58

Jean-Michel Dreuil élu par 58 voix.
Jean-Michel, bienvenue dans l'équipe.
(*applaudissements*)

M. Dreuil : Je vous remercie. Je ferai de mon mieux.
(*applaudissements*)

Election du 9^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Il ne faudrait pas qu'on finisse trop tôt ! Je plaisante. Conseiller délégué suivant, à la petite enfance et à l'animation culturelle, et là on vous propose Madame le Maire de Saint-Germains-et-Mons, Michelle Dorange. Tu as la parole Michelle.

Mme Dorange : Merci Président. Je suis Michelle Dorange, j'ai 70 ans. Je suis nouvellement élue à la mairie de Saint-Germains-et-Mons, auparavant j'étais conseillère municipale avec délégation pour la mise en place d'un centre intergénérationnel d'activités et de loisirs. Et de par mon expérience professionnelle, j'étais en contact de très nombreuses années avec les enfants et les jeunes, puisque j'étais enseignante, puis chef d'établissement pendant une vingtaine d'années. Et depuis ma retraite, je n'ai jamais coupé les ponts avec les jeunes puisque je m'occupe de différentes associations et en particulier d'une association sur Naillac qui s'occupe de l'accompagnement scolaire qui s'appelle Le Pari Bergerac Rive Gauche.

Et donc, on m'a demandé de participer à cet enjeu de la CAB. La petite enfance et l'animation culturelle, c'est quelque chose que je connais un peu mais sur lequel je vais me pencher avec beaucoup d'engagement, puisqu'il s'agit de travailler sur la restructuration des crèches de Prigonrieux, de La Force et de Sigoulès, et de mettre en place ou de continuer le travail sur le bio, le travail également avec les équipes, et la relation avec les parents qui me semble quand même très très importante. Je vous remercie.

(*applaudissements*)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72
Bulletins blancs et nuls : 10 (9 blancs + 1 nul)
Michelle Dorange : 62

Michelle Dorange est élue par 62 voix.
Félicitations Michelle.
(*applaudissements*)

Mme Dorange : Merci beaucoup.
(*applaudissements*)

Election du 10^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Conseiller délégué suivant, il s'agit de la gestion du patrimoine bâti, et c'est Alain Plazzi qui est proposé. Je dois rajouter qu'on lui propose aussi de faire comme il faisait précédemment, c'est de s'occuper de l'enveloppe voirie qui est attribuée à la ville de Bergerac. Donc le partenariat fonctionnait très bien avec Christophe Gauthier, mais il va vous expliquer ça mieux que moi.

M. Plazzi : Merci Monsieur le Président. Alain Plazzi, j'ai 69 ans, je suis retraité de l'entreprise que certains connaissent qui s'appelle Véolia. Je suis actuellement conseiller délégué à la mairie de Bergerac où je m'occupe des travaux et des bâtiments. Et j'attaque effectivement mon deuxième mandat à la mairie de Bergerac. De 2017 à 2020, j'ai déjà été à la Communauté d'Agglo au Bureau, puisque j'avais en charge les travaux de voirie et je travaillais je pense de façon agréable avec Christophe Gauthier, et ce sera un plaisir de continuer à travailler avec lui. Et le Président m'a confié cette année la gestion du patrimoine bâti, c'est ce que je fais déjà un petit peu sur Bergerac, donc ça ne va pas me changer, je connais un petit peu le sujet. Et donc je pense qu'il y aura un axe principal dans cette délégation, ça sera la rénovation des bâtiments ; je sais que sur Bergerac il y en a besoin, sur d'autres communes je suppose aussi. Cet axe sera complété surtout par un point important qui sera sur les économies d'énergie, je crois qu'on en a bien besoin aujourd'hui. Voilà mes chers collègues, merci de votre confiance. (*applaudissements*)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 16 (8 blancs + 8 nuls)

Alain Plazzi : 56

Alain Plazzi est élu par 56 voix.

Bienvenue Alain pour continuer le travail comme précédemment.

(*applaudissements*)

M. Plazzi : Merci de votre confiance et à bientôt dans vos communes lorsque vous en aurez besoin. Merci.

(*applaudissements*)

Election du 11^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Le 11^{ème} délégué vous prie de l'excuser car il est absent, il est représenté par son suppléant. Délégué à la viticulture et l'œnotourisme, cette délégation a été attribuée à la commune de Monbazillac. Je crois que c'est aussi un message fort que cette commune porte le message de la viticulture puisqu'elle est emblématique et connue partout. C'est Monsieur Prévost, suppléant, qui remplace son Maire.

M. Prévost : Merci Président. Donc Alain Prévost, effectivement suppléant et homonyme. Donc Pascal Prévot s'excuse de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui, il est retenu pour des raisons familiales. Donc Pascal Prévot, 52 ans, il a réalisé un premier mandat en tant que conseiller, un deuxième mandat en tant que Premier adjoint chargé des finances, et Maire pour ce mandat qui vient de s'ouvrir à nous. Donc

merci pour cette délégation. Il m'a laissé quelques lignes, que je me dois de vous lire :
« Il n'a échappé à personne que nous devons travailler tous ensemble afin de renforcer l'attractivité de notre territoire et de valoriser nos nombreuses richesses. Nous devons associer nos énergies pour améliorer les conditions d'accueil des futurs habitants, la grande métropole bordelaise n'étant pas loin, et des touristes à la recherche des valeurs de simplicité et de convivialité. Cela passe par un élargissement de l'offre de service dans les domaines de la petite enfance, la scolarité, le paramédical, le médical, la culture, les loisirs ; et par une meilleure répartition de cette offre sur le territoire.

Concernant plus précisément l'accueil des touristes, nous devons œuvrer à diffuser par une communication pertinente et lisible les richesses de notre territoire et la diversité de notre vignoble. Nous devons être en capacité de proposer et de diffuser une offre œnotouristique variée et de disposer d'un plus grand nombre de couchages avec un panel qualitatif plus large et d'attirer une nouvelle clientèle à plus fort pouvoir d'achat. Le Grand Bergeracois, traversé par la rivière Dordogne, bénéficie d'une étiquette verte. Il a tous les ingrédients pour rayonner et affirmer ses richesses naturelles, agricoles et viticoles, ainsi que ses qualités d'accueil et de convivialité. Il est plus que jamais de notre responsabilité commune de valoriser ce véritable territoire, de poursuivre les efforts engagés sur la démarche durable et bio, de faciliter les reprises d'exploitation et l'émergence des projets forts. Donc en lien et en synergie avec les délégations, la relation avec l'interprofession des vins de Bergerac et de Duras, de la mise en œuvre de la SEM Quai Cyrano et pilotage de cette dernière, de travailler avec le Comité Départemental du Tourisme, accentuer l'avance du Bergeracois sur le bio et la démarche durable, accompagner la démarche grand vin du Périgord pour unifier l'image, et mobiliser toutes les ressources pour faciliter la reprise des exploitations viticoles et agricoles. » Merci. (*applaudissements*)

M. le Président : On passe au vote.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 10 (9 blancs + 1 nul)

Pascal Prévot : 61

Pascal Delteil : 1

Pascal Prévot est élu par 61 voix.

Bravo Pascal.

(*applaudissements*)

Election du 12^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On passe au 12^{ème} conseiller délégué, un sujet éminemment important pour notre territoire, il s'agit plus généralement de la lecture publique mais derrière toute cette compétence il y a des projets importants sur notre territoire, et on propose Julie Tégorizo pour cette compétence. Julie, tu as la parole.

Mme Tégorizo : Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous ceux que je n'ai pas encore salués. Dans ce dossier, je voudrais d'abord dire merci aux agents qui œuvrent au quotidien pour animer le réseau de bibliothèques du territoire. Malgré leur dévouement, des inégalités d'accès à la lecture publique, au savoir, à l'information et aussi plus largement à la culture, demeurent trop présentes. C'est pourquoi il nous faut travailler à développer nos actions en termes de lecture publique en développant son

maillage sur notre Agglomération. Puisque, c'est ce que vient de dire Monsieur le Président, il y a ce projet structurant avec la future médiathèque de Bergerac, l'actuelle ne répondant plus du tout à la mission de service public de proximité qu'elle doit incarner. Je vous remercie, je ne serai pas plus longue, je sais que ça commence à tirer ! Merci.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 14 (8 blancs + 6 nuls)

Julie Tégorizo: 56

Pascal Delteil : 2

Julie Tégorizo est élue par 56 voix.

Bienvenue dans l'équipe Julie.

Mme Tégorizo : Merci beaucoup pour votre confiance et puis vos votes viennent féminiser un tout petit peu ce Bureau très très masculin quand même. Merci.

(applaudissements)

Election du 13^{ème} membre du Bureau

M. le Président : On va passer au 13^{ème} conseiller délégué, un sujet extrêmement important, le développement de l'aéroport de Bergerac Dordogne Périgord, en difficulté comme tous les aéroports mais le nôtre, aux dires de la Région, est essentiel dans le dispositif régional, et donc il conviendra de mettre l'énergie nécessaire à le conforter et à le sauver. Et on a demandé à Fabien Ruet de s'occuper de ce dossier. Fabien tu as la parole.

M. Ruet : Merci Monsieur le Président. Je suis Fabien Ruet, j'ai 40 ans, je suis conseiller municipal à Bergerac depuis 2008 et j'ai été Vice-Président de la Communauté d'Agglomération dans le mandat précédent pour m'occuper du logement et de la politique de la Ville.

Je voudrais d'abord vous expliquer le choix qui m'a conduit à accepter la proposition du Président Delmarès. D'abord celle de respecter le verdict des urnes et la diversité des suffrages exprimés, qui nous a portés avec 5 autres colistiers dans ce Conseil Communautaire. Et puis aussi, l'objectif et l'enjeu de ne pas paralyser les travaux de l'Agglomération par des questions qui concerneraient peut-être essentiellement la ville de Bergerac. Essayer de travailler tous ensemble, comme nous avons pu le faire lors du mandat précédent. J'ai aussi accepté cette proposition parce qu'il me semble effectivement qu'il y a un enjeu important autour de l'aéroport de Bergerac, de façon à conforter notre vocation de porte d'entrée du tourisme en Périgord mais aussi de faire face à la crise de la Covid et ses conséquences sur le transport, mais aussi aux conséquences du Brexit qui font de nous une frontière extérieure de l'espace Schengen au sein de l'Union Européenne.

Nous avons beaucoup de travail à accomplir, notamment dans nos relations avec le SMAD ; accompagner éventuellement le développement de cet aéroport avec une stratégie de diversification économique via une zone d'activité ; retravailler la délégation de service public justement suite aux conséquences de la crise pour retrouver l'équilibre financier, le plan d'investissement nécessaire à sa modernisation ;

améliorer le suivi et l'accompagnement des passagers, des relations avec les Britanniques notamment, et le service qui sera rendu à ces usagers.

Avant que vous votiez, sachez que je n'ignore pas les divergences politiques, voire les inimitiés qui pourraient exister à mon encontre mais je respecterai votre choix. Nous sommes capables de travailler ensemble pour le bien-être de notre territoire. Et j'aurai à cœur, comme je me suis toujours efforcé de le faire, dans cette assemblée de mener au mieux la mission que vous m'aurez éventuellement confiée. Merci.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 71

Bulletins blancs et nuls : 19 (11 blancs + 8 nuls)

Fabien Ruet : 52

Fabien Ruet est élu par 52 voix.

Bienvenue dans l'équipe, merci.

(applaudissements)

M. Ruet : Merci à vous toutes et à vous tous et puis merci de m'avoir offert ce moment fugace qui me donne un sentiment de découvrir ce que c'est que de gagner une élection pour une fois. Donc merci à toutes et à tous.

(applaudissements)

Election du 14^{ème} membre du Bureau

M. le Président : La délégué suivante, puisqu'il s'agira de proposer la programmation du centre culturel et de l'auditorium à Laurence Rouan, qui va vous dire quelques mots.

Mme Rouan : Merci Monsieur le Président. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je suis Laurence Rouan, j'ai 52 ans, je dirige une TPE. J'ai été élue Première adjointe au Maire de Bergerac, en charge de la culture, des animations de la Ville et de la communication. Sous le mandat précédent, j'étais adjointe au Maire de Bergerac en charge de la communication et du tourisme. Et sous la mandature de Frédéric Delmarès, de 2017 à 2020, j'étais Vice-Présidente en charge de la culture.

Cette mission de conseiller au centre culturel et à l'auditorium a pour objectif de proposer aux Bergeracois et à l'ensemble des habitants du territoire une programmation pluridisciplinaire dans le respect des droits culturels, à savoir l'accès à la culture pour tous et par tous les acteurs culturels. Proposer une offre favorisant la fréquentation et un public renouvelé. Et bien entendu avoir une gestion rigoureuse de ces 2 équipements culturels dans la préservation de l'intérêt général, et dans la préservation aussi du plaisir des concitoyens de venir dans des équipements culturels pour accéder à tout type de culture. Merci à vous.

(applaudissements)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 14 (8 blancs + 6 nuls)

Laurence Rouan : 55

Pascal Delteil : 2
Sébastien Bourdin : 1

Laurence Rouan est élue par 55 voix.

Mme Rouan : Je vous remercie de votre confiance.
(*applaudissements*)

Election du 15^{ème} membre du Bureau

M. le Président : Et nous allons clôturer cette séquence par le 15^{ème} conseiller délégué. Comme je le disais dans mon propos introductif, la Voie Verte dont le dernier tronçon a ouvert hier, permettant de relier sans discontinuer en site propre le barrage de Bergerac au barrage de Tuilières, sur un tracé qualitatif qui surplombe notre rivière Dordogne, et l'enjeu maintenant sera d'animer cet outil, cette infrastructure et de la faire vivre, et on a demandé à Jean-Claude Bonnamy de bien vouloir y travailler. Jean-Claude, tu as la parole.

M. Bonnamy : Je suis le petit dernier donc. Jean-Claude Bonnamy, Premier adjoint à Ginestet, je suis Vice-Président de l'association Roue Libre qui œuvre pour la promotion du vélo sur le Bergeracois. La ville de Bergerac nous prête un local à La Gabrielle.

Pour ce qui concerne cette délégation de développement et d'animation de la Voie Verte, elle comprend quelques enjeux majeurs pour le territoire et le développement du tourisme. La finalisation de la VRVV, VéloRoute Voie Verte Bergerac-Le Fleix ; le raccordement avec la Gironde ; la création de liens physiques entre les villages et la VRVV, les fameuses « arrêtes de poisson » ; la facilitation des déplacements respectueux de l'environnement, déplacements doux, entre les bourgs et la ville-centre ; la mise en place sur cet axe majeur d'activités et de services, restauration, réparation de cycles, informations, animations.

(*applaudissements*)

M. le Président :

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat : Nombre de votants : 72

Bulletins blancs et nuls : 8 (6 blancs + 2 nuls)

Jean-Claude Bonnamy : 62

Pascal Delteil : 1

Jean-Pierre Cazes : 1

Jean-Claude Bonnamy est élu par 62 voix.

Bienvenue Jean-Claude.

(*applaudissements*)

M. Bonnamy : Merci beaucoup. Je voudrais préciser que Monsieur Delpon roule plutôt avec un vélo à hydrogène, je n'ai pas les moyens ! Merci beaucoup et je suis très heureux d'être de retour. Bonne soirée.

M. le Président : Merci chers collègues, c'était la fin de cette séquence d'élections.

Il nous reste un point à l'ordre du jour, il s'agit du point numéro 6, du régime indemnitaire des élus et des indemnités de fonction.

D 2020 – 115

RAPPORTEUR : Frédéric DELMARES

PRÉSENTATION ET INTERVENTIONS :

M. le Président : L'article L.5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise les montants maximum des indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des E.P.C.I. (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Les indemnités maximales des présidents et vice-présidents ont, pour chaque catégorie d'E.P.C.I. et par strates démographiques, leur propre taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique (3 889,40 € au 1^{er} janvier 2020).

Compte tenu de la population de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, le taux maximal applicable pour l'indemnité du Président est de 110.00 % et celui de l'indemnité allouée aux Vice-Présidents de 44.00 %.

Le total des indemnités ne peut pas dépasser l'enveloppe globale prévue aux articles L.2123-22 à L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (somme des indemnités maximales susceptibles d'être versées au Président et aux Vice-Présidents).

Les indemnités seront revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice.

Proposition :

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à :

- fixer l'indemnité du Président à 93,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- fixer l'indemnité des 11 Vice-Présidents de groupe 1 à 33,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- fixer l'indemnité des 4 Vice-Présidents de groupe 2 à 21,90 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- fixer l'indemnité des 8 conseillers délégués de groupe 1 à 16,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- fixer l'indemnité des 7 conseillers délégués de groupe 2 à 10,30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- approuver la revalorisation automatique de ces indemnités lors de chaque évolution de la valeur du point d'indice ;
- autoriser le Président à engager les dépenses correspondantes sur le chapitre 65 du budget principal ;
- procéder au versement mensuel de ces indemnités selon le tableau présenté ci-dessous (un tableau nominatif sera joint en annexe de la délibération).

QUALITE	TAUX MAXIMAL (% de l'indice brut terminal de la fonction publique)	TAUX PROPOSE
Président	110,00 %	93,00 %
Vice-président Groupe 1	44,00 %	33,50 %
Vice-président Groupe 2	44,00 %	21,90 %
Conseiller délégué Groupe 1		16,80 %
Conseiller délégué Groupe 2		10,30 %

Y a-t-il des interventions sur ce point ? Il n'y en a pas. On va passer au vote.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.

Vous savez le travail qu'il reste à faire et on essaiera d'être à la hauteur pour l'accomplir et de faire en sorte que tout le monde y soit associé. Je vous remercie.

Je crois que notre ami Anthony Castaing voulait faire une petite proposition.

M. Castaing : D'abord je vais adresser toutes mes félicitations à tous les élus de notre exécutif. J'ai la fierté d'avoir voté pour l'ensemble des élus proposés, sans aucun préjugé et sans aucun doute sur la capacité de chacun et la bonne volonté de bien travailler pour notre Agglomération.

Alors travailler, ça va nécessiter de la part des élus effectivement beaucoup de travail au niveau du cerveau, mais de temps en temps aussi au niveau physique. Et ce que je veux vous proposer, et je pense que ce serait une belle image et une belle récompense pour les équipes techniques, c'est que ce soir on trie nos déchets, on plie les tables et on regroupe les chaises à l'entrée. Je pense que ça leur économisera beaucoup de travail, c'est un petit geste pour nous et je pense que ça leur fera plaisir.
(applaudissements)

M. le Président : J'imagine que personne n'est contre cette formidable proposition.

Vous dire aussi qu'on souhaite faire une photo de l'exécutif, donc les 15 Vice-Présidents et 15 délégués, on se retrouvera après avoir rangé sur l'estrade à côté à gauche.


Vous dire aussi que ça laissera le temps aux équipes de nous préparer un petit verre de l'amitié avec quelques toasts pour finir cette soirée tous ensemble. Et je vous offrirai un verre volontiers aussi. Merci à toutes et à tous pour cette journée.
(applaudissements)









M. Delteil : Juste une précision, il y a des communes qui n'ont pas récupéré leurs masques au dernier Conseil Communautaire, donc ils sont toujours là. C'est vrai qu'ils se promènent dans Gardonne depuis quelques temps, donc regardez le nom de la commune et emportez-les s'il vous plaît. Merci.

Monsieur le Président clôt la séance à 17H00.


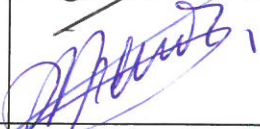
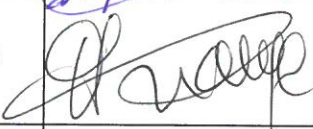
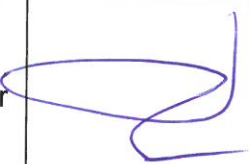
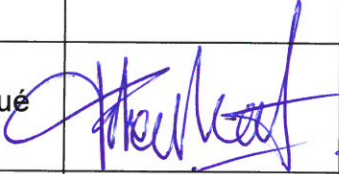


ORDRE DU JOUR DELIBERE :







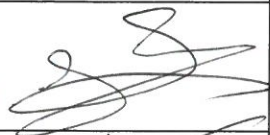


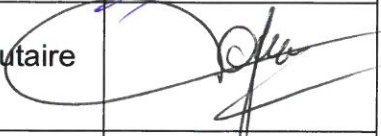
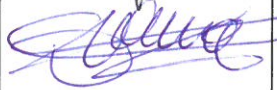
- Installation du Conseil Communautaire
- Election du Président
- Lecture de la charte de l'élu local
- Détermination du nombre de vice-présidents et de membres du Bureau
- Election des vice-présidents et des membres du Bureau communautaire
- Régime indemnitaire des élus – Indemnités de fonction.


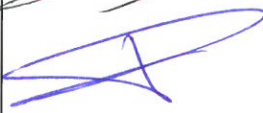


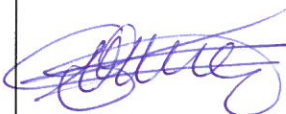



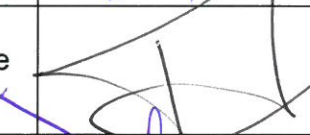
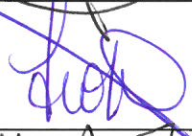



DELMARES	Frédéric	Président	
----------	----------	-----------	---

NOM	PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
PRIOLEAUD	Jonathan	1 ^{er} Vice-président	
CHAPELLET	Jean-Jacques	2 ^{ème} Vice-président	
DUPUY	Olivier	3 ^{ème} Vice-président	
AUROY-PEYTOU	Thierry	4 ^{ème} Vice-président	
RABAT	Daniel	a donné procuration à Alain CASTANG de l'élection du 10 ^{ème} membre à l'élection du 11 ^{ème} membre	
CASTANG	Alain	6 ^{ème} Vice-président	
PRADIER	Serge	7 ^{ème} Vice-président	
DELTEIL	Pascal	8 ^{ème} Vice-président	

GAUTHIER	Christophe	9 ^{ème} Vice-président	
FRAY	Roland	10 ^{ème} Vice-président	
GOUBIE	Cyril	11 ^{ème} Vice-président	
BANCAL	Fatiha	12 ^{ème} Vice-président	
BORDENAVE	Christian	13 ^{ème} Vice-président	
LETURGIE	Marc	14 ^{ème} Vice-président	
CAZES	Jean-Pierre	15 ^{ème} Vice-président	
DESSALLES	Jean-Louis	1 ^{er} Conseiller délégué	
BOURDIN	Sébastien	2 ^{ème} Conseiller délégué	
LIABASTE	Pascal	3 ^{ème} Conseiller délégué	
VISENTINI	René	4 ^{ème} Conseiller délégué	
DELAIR	Arnaud	5 ^{ème} Conseiller délégué	
JEANTE	Jean-François	6 ^{ème} Conseiller délégué	

PORTOLAN	Jean-Claude	7 ^{ème} Conseiller délégué	
DREUIL	Jean-Michel	8 ^{ème} Conseiller délégué	
DORANGE	Michèle	9 ^{ème} Conseiller délégué	
PLAZZI	Alain	a donné procuration à Farida MOUHOUBI à partir de l'élection du 11 ^{ème} membre	
PREVOST	Alain	remplace Pascal PREVOT	
TEJERIZO	Julie	12 ^{ème} Conseiller délégué	
RUET	Fabien	13 ^{ème} Conseiller délégué	
ROUAN	Laurence	a donné procuration à Jonathan PRIOLEAUD de l'élection du 3 ^{ème} Vice-président à l'élection du 11 ^{ème} Vice-président	
BONNAMY	Jean-Claude	15 ^{ème} Conseiller délégué	
TERREAUX	Michel	conseiller communautaire	
PAPATANASIOS	Francis	a donné procuration à Georges BASSI à partir de l'élection du 7 ^{ème} Vice-président	

BLONDIN	Francis	conseiller communautaire	
DUBOIS	Robert	a donné procuration à Jean-Michel DREUIL	
FILET	Lionel	conseiller communautaire	
LAROCHE	Catherine	conseiller communautaire	
FAURE	Jean-Pierre	conseiller communautaire	
BAYLE	Josie	conseiller communautaire	
DAVID-BORDIER	Christophe	conseiller communautaire	
KERDRAON	Joël	conseiller communautaire	
VERGNOL	Patrick	conseiller communautaire	
GOUZE	Didier	conseiller communautaire	
HELLE	Roseline	remplace Michel DELFIEUX	
CAPURON	Didier	conseiller communautaire	
FRANCOIS	Christine	conseiller communautaire	

PROLA	Eric	conseiller communautaire	
PUYPONCHET	Philippe	conseiller communautaire	
MALGAT	Florence	a donné procuration à Josie BAYLE à partir de l'élection du 11 ^{ème} membre	
MAMMES	Luc	conseiller communautaire	
SIMONNET	Jacqueline	conseiller communautaire	
POTRON	Marie-Lise	conseiller communautaire	
MOLLETON	Marjorie	conseiller communautaire	
ANDRIEUX-COURBIN	Marie-Claude	a donné procuration à Jonathan PRIOLEAUD à partir de l'élection du 1 ^{er} membre	
FREL	Lionel	conseiller communautaire	
SCOTTI	Marie-Hélène	conseiller communautaire	
MOUHOUBI	Farida	conseiller communautaire	
BASSI	Georges	conseiller communautaire	
TRAPY	Nathalie	conseiller communautaire	

FRADIN	Stéphane	a donné procuration à Fatiha BANCAL à partir de l'élection du 14 ^{ème} Vice-président	
BENFEDDOUL	Adib	a donné procuration à Paul FAUVEL	
CASTAING	Anthony	conseiller communautaire	
TRAPY	Gérald	conseiller communautaire	
SERRA OGBONNA	Marion	conseiller communautaire	
DESTOMBES	Michaël	conseiller communautaire	
BRACCO	Céline	conseiller communautaire	
GUICHARD	Emmanuel	conseiller communautaire	
LOUGRAT	Cédric	conseiller communautaire	
LEHMANN	Hélène	conseiller communautaire	
WEINBERG	Joaquina	conseiller communautaire	
LASSERRE	Marie	conseiller communautaire	
FAUVEL	Paul	conseiller communautaire	